



Entr'Aide Ouvrière

COMITE D'AIDE AUX DETENUS
... pour qu'ils aient un avenir...
C.A.D.

Rapport d'activités 2010

62 rue George-Sand

37000 TOURS

Tél : 02 47 31 87 00

Fax : 02 47 61 14 16

Infos@entraideouvriere.org

Sommaire

Rapport moral et d'orientation	2
Prologue au rapport d'activité	7
Les commissions	10
Le personnel	12
Les services	15
Le CASOUS (centre d'accueil, de santé et d'orientation pour l'Urgence Sociale).....	15
La Veille Sociale	15
Accueil et Orientation.....	16
Cabinet Médical.....	16
Le P.A.S. (Point Accueil Solidarité).....	17
Le 115.....	18
Le RSA.....	18
Le Centre d'Accueil Germaine Dolbeau	21
La Pension de Famille G. Dolbeau.....	22
Le Centre Thérapeutique ATHOBA.....	23
La Chambrerie - L.H.S.S Lits Halte Soins Santé	
Pôle Hébergement	24
Antenne de Chinon	33
Centre de formation et d'accompagnement.....	43
Service insertion par l'activité économique (sipae).....	46
Assemblée Générale du Comité d'Aide aux Détenus.....	48

* Rapport moral et d'orientation

UN BILAN CONTRASTE

L'année 2009 avait été pour l'EAO une année difficile. L'année 2010 l'a été tout autant. Pour plusieurs raisons.

La crise économique et les difficultés financières qui en résultent ont des conséquences qui pèsent lourdement sur les plus précaires de nos concitoyens et accroissent inmanquablement le nombre de ceux qui font appel aux services sociaux et aux associations de solidarité. Pour y répondre, les moyens mis en œuvre par l'Etat sont d'année en année annoncés en baisse. En juin 2010 une forte mobilisation de toute l'EAO : adhérents, salariés et usagers, a permis à de très nombreux Tourangeaux d'exprimer leur solidarité avec les plus démunis : pétition et « nuit de la solidarité » parfaitement réussie. Des crédits ont été dégagés et notre compte de résultats a limité le déficit. Mais pour 2011 les inquiétudes se font plus pressantes.

Autre source de difficultés : la politique d'immigration de l'Etat qui contraint certaines familles étrangères à une précarité insupportable face à laquelle l'Association est dépourvue de solution. L'EAO doit gérer un problème déjà repéré et devenu plus pressant : la coexistence parmi ceux qui ont recours à ses services de deux types de populations très différentes et qui finissent par se trouver en « concurrence » lorsqu'il s'agit d'établir des priorités pour accéder à un hébergement. Les personnes en grandes difficultés sociales (santé, absence de formation, absence de toit...) au service desquelles l'Association œuvre depuis l'origine et les personnes étrangères souvent prêtes pour une insertion sociale et professionnelle que seule leur situation administrative leur interdit. Les travailleurs sociaux sont alors placés dans une situation qu'ils assument douloureusement.

De plus le choix affiché par l'Etat de privilégier l'accès au logement se révèle ambigu¹. On ne peut qu'être d'accord avec le but visé : habiter un logement à son nom est le vœu légitime de toutes les familles. Encore faut-il que ce souhait soit réalisable. Ce qui est loin d'être le cas pour tous ceux qui le formulent. D'une part en raison du manque de logements à loyer compatible avec les ressources des demandeurs. D'autre part en raison du fait que ces demandeurs ne sont pas toujours prêts à assumer les responsabilités qui incombent à un locataire. D'où l'intérêt de structures comme les CHRS en collectif ou en « logement extérieur ». D'où, la vigilance nécessaire pour que le coût de ce type d'hébergement, avec le nécessaire accompagnement social qu'il exige, ne soit pas un obstacle à son maintien, même en période de vaches maigres.

Ce conditionnement difficile exige de l'Association une gestion d'autant plus rigoureuse que pèsent encore sur elle les séquelles des insuffisances de la gestion antérieure. Des erreurs anciennes se manifestent d'ailleurs tardivement (le dernier exemple étant celui de la perception d'APL par les CHRS) ce qui complique la tâche des cadres et singulièrement du

¹ Voir le prologue du rapport d'activité du Directeur général

Directeur général. Il assume en ce domaine un lourd travail qui n'est pas toujours compris du personnel salarié. Le Comité d'Entreprise devrait être un lieu d'échanges et de débats constructifs. Or la représentation du personnel s'y est révélée défailante et des réunions régulièrement convoquées n'ont pu se tenir faute de participants.

Les élections viennent de mettre en place une nouvelle représentation. Il est évident que l'EAO ne peut se satisfaire de constater que ses équipes sont en souffrance ce dont témoignent de trop nombreux arrêts de travail.

Dans ce contexte, au milieu de ces difficultés, comment nous situons nous face aux orientations affirmées lors de l'AG 2010 qui se résumaient ainsi : « Comment ne pas devenir une association formelle uniquement prestataire de services définis par les pouvoirs publics » ?

Tous les acteurs de l'EAO, cadres, salariés, bénévoles ont certainement beaucoup travaillé. Nous avons fait progresser certains chantiers tandis que sur d'autres les choses n'avançaient pas autant que nous l'aurions voulu.

- Dans le domaine financier les efforts ont été poursuivis par le Directeur général, le service comptable avec les trésoriers et le cabinet RBA. Les négociations sur la vente du terrain de Joué ont progressé même si la réalisation espérée demandera encore quelques mois. Mais la régularisation des rapports entre la Chambre d'Agriculture et l'EAO est encore en chantier.
- En ce qui concerne la gestion du personnel, si de nombreuses situations ont pu être régularisées, si notre volonté de transparence est restée entière (le bulletin « Bis » destiné aux salariés en témoigne) nous n'avons pas réussi à diminuer autant que nous le voulions le nombre de contrats aidés « de structure », ni à obtenir le « document unique de prévention des risques » qui nous fait encore défaut. Mais il faut se réjouir de constater que s'est mise en place la réorganisation de la direction voulue par le Directeur général, que le projet de refonte de l'hébergement fait l'objet d'une réflexion à tous les niveaux et que le climat social au SIPAE s'est quelque peu apaisé.
- Les groupes de travail mixte administrateurs et salariés ont inégalement fonctionné mais le profit que chacun en tire est évident.
- Sur la cuisine centrale le groupe reprend son activité après avoir suspendu ses réunions dans l'attente des résultats de l'audit demandé à l'extérieur.
- Sur la politique de santé de l'EAO, le travail mené en vue de la mise en place des LAM dans le prolongement des LHSS n'a pu aboutir en raison de la conjoncture nationale : les LAM sont actuellement en expérimentation et aucun projet ne peut être présenté avant la fin de la période probatoire. Le groupe de travail s'est alors orienté vers un projet de centre de santé mais, malgré un intéressant débat au CA, la réflexion sur ce sujet ne s'est pas encore concrétisée.
- Sur les locaux de Chambray on en est à l'heure actuelle au chiffrage du coût des travaux nécessaires.

- Sur la localisation et le regroupement des sites on a peu progressé.
- Sur l'hébergement, le travail a été fructueux. Il s'est traduit dans le projet actuellement en débat. Ce projet a en particulier été étudié lors d'un séminaire qui a regroupé durant toute une journée les administrateurs et la quasi-totalité des cadres de l'EAO et au cours duquel chacun a pu très librement s'exprimer. Ce projet a également fait l'objet d'une réunion d'information du personnel et le débat se poursuit dans les services.
- D'autres chantiers ont inégalement progressé.
- Le CVS fonctionne très régulièrement. Les difficultés tiennent à un facteur inévitable : le « turn over » des représentants des usagers en raison de la durée limitée de leur présence dans les hébergements.
- Le CHRS de Loches n'est toujours pas en place malgré la poursuite de négociations. Il faut dire que la conjoncture financière ne lui est pas favorable.
- L'épicerie sociale de Chinon ne fonctionne pas encore. Des difficultés locales d'ordre administratif sont responsables de ce retard.
- L'animation de la vie associative dans la perspective définie par l'AG de 2010 a été pour le CA un souci constant. Les administrateurs sont très conscients du rôle que le réseau associatif doit jouer pour influencer les politiques publiques en faveur de ceux que la précarité laisse sans voix.

Les efforts ont porté :

- Sur la vie du CA lui-même avec une planification des réunions consacrées à des débats essentiels et préparés en concertation avec les cadres.
- Sur le bénévolat avec la rédaction d'une charte du bénévolat.
- Sur la communication, démarrage du site internet, interpellation des médias locaux, rédaction et publication régulière de « Perspectives ».
- Sur le respect d'un partenariat associatif local qui ne va pas forcément de soi dans un contexte de difficultés financières et qui se révèle cependant fructueux lors de manifestations comme la « nuit de la solidarité » et plus quotidiennement pour répondre à l'urgence du 115 ou encore au sein du DALO.

Mais l'année qui s'achève n'a pas vu l'EAO mener la réflexion qui s'impose sur la déclinaison du projet associatif en fonction de l'évolution du public accueilli et de la conjoncture économique et politique. L'importance du travail accompli en 2010 rend encore plus visible celui qu'il reste à accomplir pour identifier les besoins non satisfaits d'une population précarisée et obtenir leur prise en charge par la solidarité citoyenne.

PARTIE ORIENTATION : DES ORIENTATIONS EXIGEANTES

Est-il utile de rappeler qu'une association comme l'EAO ne trouve pas en elle-même sa finalité ? Elle engage tous ses acteurs dans la lutte contre la misère et l'exclusion par l'accueil sans réserve de toute personne en situation précaire pour lui permettre l'accès à une autonomie durable. Action à mener au quotidien avec les personnes en difficulté.

Aujourd'hui et dans l'année qui vient, l'effort devra porter en priorité sur les objectifs suivants :

1 – Faire émerger les besoins des populations en difficulté.

L'opinion publique n'est pas spontanément sensible au dénuement des plus fragiles. La solitude et l'exclusion des circuits de communication sont leur lot commun. Les services d'accueil ont une responsabilité considérable pour observer et révéler toutes les formes de pauvreté.

La mise en place dans chaque département d'un SIAO doit en faciliter l'exercice. En Indre et Loire les pouvoirs publics l'ont confié à l'EAO qui vient de recruter, pour ce service, une Directrice qui a pris ses fonctions le 2 mai.

Outre le rôle qu'il doit jouer comme observateur de la pauvreté (et les travailleurs sociaux lui apporteront à cette fin un précieux concours) le SIAO a une importante mission à remplir : orienter les personnes à la rue vers les solutions que non seulement l'EAO, mais tout le réseau associatif local ainsi que l'ensemble des bailleurs sociaux et privés, peut offrir. Mission dont la complexité et la difficulté sont criantes. L'enjeu est considérable. Il a d'ailleurs une importance nationale.

2 – Refondre l'hébergement dans les structures de l'EAO.

Ce chantier est à l'heure actuelle largement ouvert. L'AG en aura connaissance. Il est important de préciser que cet objectif est très lié au précédent. Les choix à opérer ne sauraient être dictés prioritairement par des impératifs financiers mais par l'observation attentive des besoins (en matière d'accompagnement social, mais aussi pour la satisfaction de besoins essentiels dans les domaines de l'alimentation, de la santé, de la formation...)

3 – Renforcer et compléter les partenariats dans le domaine du logement

Notre volonté est de considérer l'accès au logement comme un préalable et non comme une finalité dans le parcours d'insertion. Cela doit nous conduire à renforcer et compléter notre collaboration, nos contacts, avec les acteurs du logement (bailleurs sociaux, FICOSIL, collectivités locales en particulier FSL) à être présents et actifs dans diverses structures (Commission DALO, CCAPEX, PDALPD, PLH)

Cet objectif, permettre un accès le plus rapide possible au logement des personnes que nous accueillons, ne doit pas rester la préoccupation des seuls travailleurs sociaux mais s'ouvrir le plus largement possible.

4 – Réaffirmer l'orientation du SIPAE.

Permettre l'accès à l'autonomie durable exige que l'EAO ait une véritable politique d'insertion professionnelle à côté de sa politique d'insertion sociale et en lien avec elle. Or les emplois d'insertion ont été parfois pensés en fonction des seuls besoins intérieurs de l'association. D'où le recours massif dans le passé aux emplois aidés « de structure ». Politique de facilité dans un contexte de financement insuffisant et contre laquelle les efforts se poursuivent et s'intensifient. D'où également la tendance à faire de l'EAO le très privilégié client de ses propres chantiers. Autre politique de facilité qui ne favorise pas la sortie vers l'emploi.

Repenser les responsabilités et le fonctionnement du service formation est, dans cette conjoncture, une obligation qui s'impose.

5 – Situer ces objectifs dans la continuité du travail accompli.

- Dans le respect de la rigueur de gestion indispensable à la poursuite de notre activité.
- Dans la volonté de faire avancer tous les chantiers en cours.
- Dans une coopération étroite avec le Comité d'Aide aux Détenus qui se montre fidèle au projet associatif de l'EAO dans le secteur très particulier de la justice et de la prison.
- En concertation, au sein de la FNARS (et également de la FARAPEJ) avec l'ensemble des associations similaires.

Tout cela, répétons le, ne pourra se faire qu'à une double condition :

- La mobilisation d'adhérents nombreux, représentatifs de la diversité de la population et résolus à peser sur les politiques publiques.
- L'adhésion de l'ensemble des salariés au projet associatif et aux orientations de l'AG avec l'apport irremplaçable de leur professionnalisme et de leur réactivité.

EAO	Entr'aide ouvrière
SIAO	Service Intégré d'accueil et d'orientation
SIPAE	Service d'Insertion par l'activité économique
FNARS	Fédération national des associations de réinsertion sociale
LHSS	Lit halte soins santé
LAM	Lit d'accueil médicalisé
PLH	Plan local de l'habitat
DALO	Droit au logement opposable
CCAPEX	Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives
PDALPD	Plan départemental pour le logement des personnes défavorisées
FICOSIL	Filiale immobilière commune des organismes sociaux d'Indre et Loire
APL	Aide personnalisée au logement
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CVS	Conseil de vie sociale
FARAPEJ	Fédération des associations réflexion, action, prison et justice

* Prologue au rapport d'activité

Dialoguer avec les salariés et les résidents, moderniser les outils de gestion, retrouver des équilibres financiers, renforcer l'adaptabilité de l'institution aux besoins des publics tels étaient et tels sont encore les objectifs qui me sont assignés.

Après une première phase de diagnostic, l'Association est entrée dans une phase de reconstruction.

La mise en place d'une comptabilité analytique et le renforcement des outils de gestion a commencé à porter ses fruits.

Des progrès certains sont enregistrés en terme de climat social notamment sur le site de Chambray.

Une importante réorganisation de l'équipe d'encadrement est intervenue depuis la fin 2010 et vient tout juste de se terminer.

L'établissement d'une direction plus collégiale, le renforcement de la complémentarité de nos services d'hébergement, une plus grande responsabilisation des responsables de site et une maîtrise des coûts en sont les principaux axes.

Pourtant les réformes les plus importantes sont à venir puisqu'elles devront porter sur le service à rendre à l'usager.

Réformes nécessaires pour s'adapter à l'évolution des besoins des publics en difficultés, réformes également indispensables pour s'inscrire dans le cadre d'une refondation du secteur de l'hébergement engagée par l'Etat.

Le logement d'abord

Ce terme est utilisé par l'Etat comme slogan dans le cadre d'une profonde réforme du secteur de l'hébergement appelée « refondation ».

Il représente une nouvelle conception de l'insertion qui place l'accès au logement comme un préalable et non plus comme une finalité dans un parcours d'insertion.

Cette orientation issue d'un large débat animé par la FNARS fin 2007 (conférence de consensus) repose sur des expérimentations réalisées dans différents pays européens qui semblent porter leurs fruits.

«Le logement d'abord» a pour corolaire de considérer l'hébergement comme un statut d'exception qui doit être limité à des situations particulières et d'une durée la plus courte possible.

«Le logement d'abord» doit aussi s'accompagner d'un renforcement des dispositifs d'accompagnement à domicile pour assurer un soutien effectif aux personnes venant d'être relogées.

Cependant, ce vaste chantier de la refondation du secteur de l'hébergement, se développe dans des conditions qui en compromettent la pertinence :

- «le logement d'abord» se traduit de façon mécanique par une volonté de réduire le nombre de places d'hébergement et les crédits correspondants en dehors de toute analyse sur les besoins et leur évolution. Dans un secteur où nous gérons en permanence la pénurie de place, faire de la réduction des capacités d'hébergement un principe fondateur est tout à fait inacceptable.
- «le logement d'abord» semble ne pas connaître la situation des étrangers précaires qui sont très largement demandeurs d'hébergement et qui ne peuvent pas, pour des raisons administratives, accéder au logement. Réduire les places d'hébergement d'urgence revient à la négation de cette question.
- « le logement d'abord » trouve ses limites pour les publics à très faible autonomie ou pour les personnes n'ayant pas accès au minima sociaux comme les jeunes de moins de 25 ans.
- «le logement d'abord» suppose une forte mobilisation du secteur HLM afin d'accroître l'accès au logement social pour les publics précaires ou fragiles. Nous percevons que cette orientation n'a pas été réellement travaillée avec les bailleurs sociaux et qu'elle est aujourd'hui plutôt perçue comme une nouvelle contrainte imposée par l'Etat. Sans une avancée significative sur cette question, les réformes en cours risquent de se traduire par un accroissement du nombre des personnes à la rue.

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)

Ce nouveau service doit devenir un véritable lieu de centralisation de la demande d'hébergement pour une meilleure orientation vers l'offre d'hébergement disponible. Le SIAO a aussi pour mission d'animer le travail en réseau entre tous les acteurs locaux et de constituer un véritable observatoire social.

Enfin, le SIAO doit permettre d'améliorer l'accès au logement pour les publics précaires et notamment les sortants d'hébergement.

L'EAO a signé en décembre une convention avec l'Etat qui le mandate pour être porteur de ce service.

Vous comprendrez l'importance des enjeux qui se concentrent autour de cette mission. Parce que nous pensons que le SIAO est pertinent, nous mettrons toute notre énergie pour qu'il constitue un véritable progrès pour les personnes sans logement.

Marika CHAUVEL, nouvelle Directrice depuis le 2 mai du pôle Accueil de l'EAO, en sera la coordinatrice.

Le SIAO peut s'appuyer sur un partenariat déjà existant entre les pouvoirs publics, les associations et les bailleurs sociaux et ne doit surtout pas désorganiser ce qui fonctionne localement.

Pourtant, il ne pourra réellement remplir ses missions sans une implication du Conseil Général, des collectivités locales et des bailleurs sociaux. Ce positionnement institutionnel relève de la compétence de l'Etat tout particulièrement dans cette phase de mise en place.

La refonte de l'hébergement à l'EAO

Si l'EAO a toujours milité pour un accès de tous au logement de droit commun, le mode d'accompagnement que nous proposons jusqu'à présent s'appuie sur une notion de parcours accompagné au sein d'un dispositif d'hébergement pour aboutir, in fine, au logement.

Aujourd'hui, nous (cadres, administrateurs, salariés) devons nous réinterroger avec les personnes hébergées sur la pertinence de nos méthodes et sur la façon de les faire évoluer.

Les projets que nous mettons en débat au sein des services visent à faire évoluer l'hébergement vers plus d'autonomie (notamment pour la restauration), plus d'individualisation (supprimer l'hébergement en dortoir) et plus d'hébergement en secteur diffus, sans oublier l'implantation d'une antenne hébergement sur le secteur de LOCHES.

Pourtant, il nous paraît nécessaire :

- de maintenir une diversité dans nos types d'hébergement pour répondre à la diversité des situations d'exclusion,
- d'offrir dans le cadre de l'urgence des lieux d'accueil protecteurs et conviviaux,
- de disposer de lieux d'hébergement regroupés avec un accompagnement social de proximité,
- de permettre (par une pédagogie participative) aux personnes les plus désocialisées de reconstruire des liens et de retrouver une utilité et une identité sociale.

La réussite de cette restructuration passera par un dialogue avec nos partenaires associatifs pour une meilleure complémentarité de nos actions. Elle devra aussi être validée par nos financeurs, car au delà de l'adaptation de nos services, il s'agit de retrouver aussi un équilibre financier durable.

Cette Assemblée générale est l'occasion de faire le point sur ces propositions ; les semaines à venir seront déterminantes pour la mise en œuvre d'un nouveau projet dès 2012.

Eric LE PAGE
Directeur général

Vie Associative

La commission se félicite de l'importance de la commission et de l'intérêt porté à son travail. Le Président participe à presque toutes les réunions et compte beaucoup sur la réflexion de la commission pour faire avancer des idées et des projets. Le Président redit à toutes occasions combien il est important d'être en lien avec les adhérents, de les motiver et de les faire participer à la réflexion et à l'action de l'Association. Une association, ce sont d'abord ses adhérents qu'il faut souhaiter toujours plus nombreux certes, mais surtout attachés aux valeurs de l'Association. Au cours de l'année, à maintes reprises, la question des adhérents et donc des adhésions reviendra dans les échanges des membres de la commission. Certes, il y a les problèmes, surtout techniques, qui touchent aux fichiers. On souhaite qu'ils soient plus utilisables. Le Directeur général travaille à faire qu'il en soit ainsi.

Le SIPAE, ne pouvant effectuer des travaux que chez les adhérents, sauf à payer une TVA, la question est posée de savoir comment faire devenir adhérents des personnes sollicitant des travaux divers. Avec l'accord de la DDT, il est admis, en leur soumettant un devis pour travaux, de leur proposer l'adhésion, qu'ils acceptent la démarche ou non. Dans le même esprit, plusieurs dans l'association auraient souhaité que la démarche pour devenir adhérent soit simplifiée, en d'autres termes, ne passent plus par la commission. Celle-ci fait valoir que la demande d'adhésion est une démarche sérieuse et qu'il faut vérifier, autant que faire se peut, que les motivations sont bonnes.

Pour renforcer les liens avec les adhérents, il est décidé que deux fois par an au moins une lettre leur serait envoyée, pour leur parler de la vie et des difficultés de l'association, éventuellement pour leur suggérer de faire un don, en tout état de cause de régler leur cotisation.

André Ledoux insiste sur l'intérêt des journées de présentation de l'Association, qui ont lieu à intervalles réguliers, pour susciter des adhésions. En effet, il semble facile de remettre un bulletin d'adhésion aux participants de ces journées, d'autant plus qu'ils trouvent ces journées très intéressantes. Toute occasion est bonne dans cette perspective. Nous nous inquiétons du petit nombre de salariés adhérents. Comment solliciter leur adhésion ? D'autre part, si l'Association agit « avec les usagers » et pas seulement pour eux, comment leur proposer l'adhésion ? Il semble que ce ne peut être qu'à leur sortie du dispositif de l'EAO.

Le rapprochement entre la commission Vie Associative et celle du bénévolat ayant été réalisé, Geneviève Cruau participe dorénavant aux réunions de la Commission. La Charte du bénévolat, qui existait depuis plusieurs années, ayant été réactualisée, fut présentée à la commission. Après quelques propositions complémentaires du Directeur Général, le texte a été présenté au CA pour adoption le 16 décembre 2010.

Plusieurs fois a été évoquée la mise en place de commission thématiques, par exemple autour des problèmes de santé à l'EAO, lesquelles comporteraient des adhérents, des bénévoles, des salariés, voire des usagers. Non seulement ces groupes feraient avancer la réflexion, mais donneraient de la cohérence à l'Association. Réflexion à poursuivre.

Cette année, aucune soirée « à propos » n'a été programmée et donc mise en place. Nous le regrettons, mais nous considérons que cette activité n'est nullement supprimée.

La CVA rappelle, et se rappelle à elle-même, qu'il serait sans doute bon et opportun de revoir le projet associatif. Les changements seraient évidemment soumis à l'approbation du CA, mais il appartiendrait à la commission de suggérer des changements.

La commission est bien décidée à poursuivre son action au bénéfice des deux associations. Elle souhaite que d'autres membres s'associent à son travail. La Vie Associative est l'affaire de tous.

Bénévolat

Le nombre de bénévoles reçus en 2010 est sensiblement le même qu'en 2009 et s'élève à une vingtaine de personnes environ.

Elles ont été orientées vers les différents services. Le CAD et le PAS sont les plus demandeurs.

La commission tient une permanence tous les mercredis après-midi et reçoit les bénévoles avec ou sans rendez-vous. Le premier contact est très important. Il est bon de présenter au futur bénévole le projet associatif et de préciser les besoins de l'Association et de tenir compte de ses désirs et de ses compétences. La commission contacte les chefs de service pour savoir s'ils ont besoin de bénévoles et comment ces bénévoles pourront être accueillis et trouver leur juste place (sans gêner les travailleurs sociaux). Le bénévole est ensuite reçu par le chef de service.

Les nouveaux bénévoles sont encouragés à suivre les visites de sites proposées plusieurs fois dans l'année pour qu'ils puissent avoir une vue d'ensemble de l'association.

Les nouveaux sont invités à devenir rapidement adhérents et quand ils viennent se présenter, ils repartent avec une feuille offrant cette possibilité après réflexion.

La Charte a été mise à jour et proposée au CA qui l'a adoptée. Elle sera remise et commentée à chaque nouveau bénévole.

L'EAO est en lien avec France Bénévolat. Cette année encore, nous avons participé à leur Assemblée Générale et elle nous a envoyé de nouveaux bénévoles au cours de l'année.

Comme chaque année, nous avons participé à la collecte de la Banque Alimentaire au Champion de la rue du Général Renault en face du CHERPA. Les bénévoles ont été assez nombreux pour assurer ce service, les dons furent sensiblement plus importants que l'an dernier.

Depuis la rentrée de septembre, la commission Bénévolat participe aux rencontres de la Commission Vie associative.

1 / PERSONNEL SALARIE

CATEGORIES PROFESSIONNELLES	ENTREES 2010			TOTAL 2009	SORTIES 2010			TOTAL 2009
	HOMMES	FEMMES	TOTAL		HOMMES	FEMMES	TOTAL	
Salariés permanents	14	8	22	28	12	11	23	34
Contrats aidés, dont	125	55	180	136	142	75	217	154
- CA structure	0	0	0	4	2	2	4	14
- CAE structure	10	4	14	12	4	5	9	17
- CA insertion	0	0	0	61	36	18	54	83
- CAE insertion	115	51	166	59	100	50	150	40
Retraité		1		1		1	1	2
TOTAL	139	64	202	165	154	87	241	190

2 / SALARIES PERMANENTS - EFFECTIF AU 31/12/2010

	HOMMES	FEMMES	TOTAL 2010	TOTAL 2009
CDI temps complet	51	50	101	101
CDI temps partiel	2	11	13	10
Nombre total de salariés	53	61	114	111
Total (équivalent tps plein)	52	57	109	109
CDD temps complet	2	3	5	12
CDD temps partiel	1	2	3	1
Apprentis	1		1	1
Nombre total de salariés	4	5	9	14
Total (équivalent tps plein)	4	4	8	14
Nbre total de salariés permanents	57	66	123	125
Total équivalent tps plein	56	61	117	123

Le Total de salariés en équivalent reste stable ; nous enregistrons une certaine réduction de la précarité de l'emploi avec plus de CDI et moins de CDD.

Entre 2010 et 2009, nous constatons une réduction du turn-over chez les salariés permanents contrairement aux contrats aidés qui sont en forte hausse.

3 / CONTRATS AIDES

	HOMMES	FEMMES	TOTAL 2010	TOTAL 2009
CA structure	2	1	3	7
CAE structure	14	7	21	13
CA insertion	0	0	0	58
CAE insertion	84	39	123	52
Nombre total de salariés	100	47	147	130
Total (équivalent tps plein)	71	33	104	93

Nous constatons une augmentation du nombre de salariés en contrats aidés notamment en raison du développement des chantiers d'insertion sur le secteur de CHINON

4 / TOTAUX TOUTES CATEGORIES

	HOMMES	FEMMES	TOTAL 2010	TOTAL 2009
CDI	53	61	114	111
CDD	3	5	8	14
Apprenti	1		1	
CONTRATS AIDES	100	47	147	130
Nbre total de salariés	157	113	270	255
Total (équivalent tps plein)	127	94	221	216

En 2010 :

- 2 départs à la retraite
- 15 salariés ont démissionnés dont 1 salarié permanent
- 14 salariés ont été licenciés dont 2 salariés permanents et 2 contrats aidés de structures

Nbre salariés rémunérés : 413 en 2010
455 en 2009
456 en 2008
409 en 2007

Masse salariale : 4 675 549 € en 2010 +0,01% par rapport à 2009
4 631 368 € en 2009 +3,29% par rapport à 2008
4 483 521 € en 2008 +16,44% par rapport à 2007
3 977 413 € en 2007

5 / ARRETS DE TRAVAIL

Salariés permanents et CA/CAE structure :

	2010	2009
maladie en jours	2722	1849
AT en jours	853	201
maternité en jours	551	565
total jours d'arrêt	4126	2615

Nous enregistrons une forte hausse des arrêts maladie et des accidents de travail. Cette hausse est essentiellement constituée par la progression d'arrêts longs ; 8 personnes ont eu un arrêt de plus de 3 mois dont 5 de plus de six mois. Parmi ces arrêts longs, on retrouve les deux salariés permanents licenciés pour inaptitude.

CA/CAE insertion :

	2010	2009
maladie en jours	1556	1400
maternité en jours	219	0
AT en jours	110	589
total jours d'arrêt	1885	1989

6 / MUTUELLE

73 salariés sont adhérents à la mutuelle au 31/12/2010

Le CASOUS (centre d'accueil, de santé et d'orientation pour l'Urgence Sociale)

La Veille Sociale

Créé pour centraliser les demandes et décentraliser les réponses, le CASOUS s'adresse aux publics d'Indre-et-Loire sans domicile stable et en grande difficulté sociale. Il fonctionne 24h/24 et propose un accompagnement pluridimensionnel original : il regroupe sur un même lieu de décision et de coordination plusieurs activités (un accueil avec une permanence sociale et un centre médical, le n°115, une équipe mobile, des places d'hébergement d'urgence pérennes et temporaires, un centre thérapeutique spécialisé) permettant de croiser l'ensemble des données. La structuration du CASOUS contribue ainsi à poser un diagnostic global pour envisager la solution la plus adaptée.

Le CASOUS travaille aussi avec un partenariat large. Il fait partie de plusieurs réseaux dans les domaines de la santé, du social, de l'enfance, de l'hébergement d'urgence, du logement, de la justice, de la politique de la ville, etc.

Le CASOUS voit son activité se réaliser sur plusieurs lieux répartis dans l'agglomération tourangelle. Mais le point central de la coordination est situé au centre ville dans le quartier des Halles depuis 1996.

Le CASOUS et ses antennes, c'est globalement pour 2010 :

- 390 ½ journées d'ouverture (contre 367 en 2009)
- 10.880 passages à l'accueil (contre 14.249 passages l'année dernière et 11.500 l'année d'avant) se traduisant par 5.877 entretiens sociaux
- 1178 nouveaux dossiers (correspondants à des ménages inconnus du CASOUS)
- Des prestations d'urgence telles que des trousseaux d'hygiène (3.052 contre 3.547 en 2009), des repas froids (730 en 2010 et 750 en 2009), des petits-déjeuners (21.361 en 2010) et dîners pris au restaurant des CHRS (15.095 contre 46.867 en 2009 et 37.500 en 2008).
- 525 domiciliations (540 en 2009), soit environ 40 lettres à trier et à distribuer chaque jour
- 7.700 appels téléphoniques sur le standard et 25 800 sur le 115, soit un total de 33 500 appels téléphoniques
- 3.500 passages au PAS Mobile (137 en soirées) et 230 au PAS Statique (en 201 ½ journées d'ouverture).

Compte tenu de ce volume d'activité, nous avons besoin d'un logiciel adapté pour analyser de façon qualitative notre activité, l'implantation d'un nouvel outil est programmée sur 2011.

Le SIAO qui doit aussi entrer en fonctionnement courant 2011 viendra certainement modifier le positionnement de ce service en terme de partenariat de traitement de la demande d'hébergement.

Accueil et Orientation

Deux secrétaires accueillent et orientent l'ensemble du public qui se présente place J. Meunier face aux Halles. Elles assurent également l'activité de domiciliation (tri et distribution journaliers).

Deux Travailleurs sociaux tiennent chaque après midi une permanence ouverte tandis que le matin est consacré à des rendez-vous. Ils assurent les demandes « tout-venant ».

Les travailleurs sociaux réalisent également le suivi des 80 à 110 personnes hébergées chaque nuit en urgence, des personnes de la pension de famille et le suivi de personnes sans domicile non hébergées à l'EAO, en grande précarité et/ou en attente d'entrée en hébergement.

Les besoins en terme de restauration sociale ne sont toujours pas bien couverts ; ce besoin tout comme le manque criant de place d'hébergement d'urgence est à relier avec la forte demande de la population étrangère en situation administrative précaire.

L'équipe sociale doit en permanence rechercher des solutions de substitutions faute d'une orientation satisfaisante. La saturation de l'hébergement d'urgence ainsi que de l'hébergement d'insertion pour les hommes seuls fait peser une pression sur ce service qui doit régulièrement gérer des situations de tension voire de violence.

Cabinet Médical

Le Service Médical a comme objectifs, l'accès aux soins immédiat, l'orientation et l'accompagnement vers les filières de soins de droit commun des grands précaires, la prévention et la promotion de la santé chez ces personnes, l'observation des évolutions sanitaires chez les grands précaires et les manques de prises en charge.

Pour cela ont été mis en place, une consultation de médecine générale, une vacation de psychiatrie, un accompagnement vers les soins par des infirmiers, des visites médicales d'orientation et de main d'œuvre et une délivrance de médicaments.

Les problèmes de subvention étant présents depuis déjà quelques années, l'Association a du réduire le temps de médecin à 0,6 ETP et confier la gestion et l'encadrement de ce service à la responsable du CASOUS.

Sur la consultation de médecine générale, les personnes suivies est stable (713 contre 710 l'année dernière) mais le nombre de consultations a diminué (996 en 2010 au lieu de 1939 en 2009). Les visites médicales d'entrée en CHRS ont été arrêtées suite au départ du Dr Teinturier et la réduction du temps de médecin nous a obligés à arrêter cette activité. Les visites médicales des contrats aidés ont également été arrêtées et elles ont été reprises par la médecine du travail. Les suivis par le psychiatre ont également diminué : 93 en 2010 contre 143 en 2009. Ceci s'explique par la diminution de la présence des médecins qui sont la source des principales orientations. Quant aux actes infirmiers, ils se maintiennent autour de 600.

Le profil des patients s'est précarisé : 64,3% sont des migrants (contre 63% l'année passée), 29% ont une couverture sociale de base, 22% la CMU, 5% une mutuelle, 4% l'AME et 41% n'ont aucune couverture sociale, 78% n'ont aucune ressource (77 % l'année dernière). 16% ont un logement et il y a plus d'hommes à partir de 25 ans.

Les pathologies essentielles restent les mêmes : la neuropsychiatrie et les addictions, la traumatologie et pathologies pleuro-pulmonaires ; de plus en plus de personnes sont touchées par des maladies infectieuses.

Les pathologies chroniques psychiatriques non suivies sont une préoccupation majeure, ainsi que la montée de vieux fléaux tels que la lutte contre la tuberculose ou l'alcoolisme. La longueur des procédures d'ouverture des droits sociaux est préoccupante, le manque d'interprétariat pose de gros problèmes. Les jeunes « en errance » ont du mal à être rejoints.

Depuis 2008, nous avons régulièrement des internes de médecine générale qui interviennent. Nous avons avec la nouvelle équipe souhaité maintenir et développer ce partenariat avec la faculté de médecine. Ainsi, un des médecins salariés suit la formation pour accueillir des stagiaires en médecine générale.

D'autre part, le médecin à 0,5 ETP a terminé son DIU de régulation des naissances.

Le P.A.S. (Point Accueil Solidarité)

Trois soirs par semaine de 18 h 30 à 23 h, un salarié et des bénévoles assurent un accueil dans la rue à partir d'un parcours habituel de la camionnette (gare de Tours, gare de Saint Pierre, Vieux Tours) sous la forme d'une halte itinérante. Ces sorties ont lieu en alternance avec le Samu social de la Croix-Rouge. Les infirmiers du cabinet médical y interviennent également ainsi que l'équipe mobile de Psychiatrie Précarité Exclusion. Ont ainsi été réalisées 137 soirées (contre 125 en 2009) avec une moyenne de 219 accueillis identifiés par mois. Nous comptabilisons pour cette année 3 486 passages. La majorité d'entre eux sont des hommes seuls (82%) mais nous voyons de plus en plus d'autres publics (femmes seules 11%, couples 6%, familles avec enfants 1%) ce qui est un signe d'alerte et montre une précarité croissante.

Les deux salariés assurent des maraudes sur l'espace gare à partir du bureau SNCF ou du camion en soirée mais également en journée. Nous souhaitons cependant développer les maraudes qui permettent aux salariés d'être connus et reconnus par les plus précaires et ainsi de créer une relation de confiance durable. Ces activités de rue sont également un outil d'observation privilégié.

De plus, la gare de Tours met à disposition un bureau dans lequel un accueil est assuré cinq ½ journées par semaine (au minimum) pour un « aiguillage social ». Ce bureau a été ouvert 201 demi-journées en 2010. Un travail de partenariat avec la Halte est favorisé par la proximité. Des liens sont également créés avec l'ensemble des acteurs exerçants au sein de la gare. Cependant, la fréquentation de ce bureau est faible ; ce qui nous amène à réfléchir à une réorganisation de ce service. La fermeture est envisagée pour début 2011 et devrait permettre une augmentation des maraudes et une meilleure articulation avec l'hébergement d'urgence au CHUTHE.

Le 115

En 2008, l'EAO a adhéré au réseau « Sentinelle » piloté par la FNARS. Ce réseau réunit les plus importants sites 115 et a pour objectif de fournir au niveau national à partir d'une harmonisation des pratiques et de l'utilisation d'un nouvel outil de recueil de données.

En 2010, le 115 a reçu 25 804 appels ayant fait l'objet d'un décroché contre 26578 appels en 2009 ; ce qui représente une baisse de 3,2%. 99 % des demandes concernaient une demande d'hébergement.

2.017 personnes ont demandé un hébergement. 40% ont téléphoné 1 fois (50% en 2009), 40% de 2 à 20 fois, 10% de 21 à 50 fois 4% de 51 à 100 fois, 3% de 101 à 200 fois et 2% plus de 200 fois.

Ces appels concernent majoritairement des enfants accompagnés (20%) et des adultes de 18 à 29 ans (27%), et de 30 à 49 ans (33%). A signaler la présence de personnes de 50 à 59 ans (7%), de plus de 60 ans (14%) et d'un mineur isolé non accompagné en recherche d'hébergement d'urgence.

Les demandes d'hébergement émanent majoritairement des travailleurs sociaux (76%) et des usagers (22%). Les particuliers appellent peu le 115 (1%).

La majorité des appels a lieu entre 8 h 30 et 10 h et entre 15 h et 21 h. Dans la semaine, aucun jour ne semble être plus sollicité que les autres. Mais le week-end correspond à une période creuse. De même, contrairement aux idées reçues, le 115 ne connaît pas de chute significative des appels pendant l'été.

Le 115 répond favorablement à 88,8% des demandes que ce soit de façon immédiate (88 %) ou différée (12 %).

Les réponses négatives concernent prioritairement les adultes sans enfants (56 % des refus).

Le RSA

Le CASOUS centralise l'activité RSA de l'EAO. Ce pôle a accompagné 51 personnes différentes. Leur situation familiale est la suivante : 53 % de personnes seules, 41 % de personnes seules avec enfant(s), 6 % en couples sans enfants. Leur niveau de formation est majoritairement inférieur au CAP/BEP (59 %) et ils sont dans le dispositif depuis plus d'un an (81 %).

L'arrêt de l'accompagnement se fait lorsqu'ils quittent les structures d'hébergement (63 %).

Les actions inscrites dans les C.E.R. (Contrat d'Engagement Réciproque) portent principalement sur le relogement (32 %), la recherche d'emploi (15 %), le lien social et la mobilité (15 %), l'accès aux soins (13 %) et la formation (12 %).

L'Hébergement d'Urgence

Présentation

L'hébergement d'urgence est un dispositif qui accueille des personnes et les familles sur des durées courtes. Cela peut aller d'une simple nuit jusqu'à plusieurs nuits. C'est une mise à l'abri conservatoire qui offre le gîte et le couvert en attendant de trouver une solution d'hébergement plus durable. Toutes les personnes sont accueillies au Casous et une rencontre avec un travailleur social permet d'engager une écoute, une orientation, une aide ponctuelle ou un début d'accompagnement social.

Le dispositif d'urgence EAO travaille en partenariat avec les autres acteurs de l'urgence : A Thomas, La Nuitée, P. Bert, Emergence, La Halte de jour, SAMU Social...

1-1- Analyse globale

	Nombre de nuitées			%
	2010	2009	2008	Evolution 2009-2010
CHERPA	70	176	1 576	-60
CHAMBRERIE (1 chambre)	122	52	52	+ 134
CAMUS (6places)	4 906	1 669	1 242	+ 194
CHUTHE 115	5 125	6 095	4 229	-16
CHUTHE CONTRAT	2 230	1 782	0	+25
DOLBEAU URGENCE (22 places) <i>dont Extrême Urgence</i>	7 798 1462	6 676	4 537	+17
DOLBEAU STABILISATION	7 915	8 386	6 595	-6
CHINON	913	508	725	+80
HOTELS	8 185	13788	9 972	-41
TOTAL	37 264	39 132	28 928	-5

Alors que nous avons connu une forte augmentation entre 2008 et 2009, +35 %, nous enregistrons cette année une baisse modérée de 5%. En effet pour des raisons financières le CHUTHE a été fermé du 1^{er} septembre au 15 octobre ainsi que le dispositif hôtel d'Aout à décembre. En parallèle les durées de séjour se sont allongées car le dispositif manque de fluidité. Le SIAO aura la mission de faciliter le passage de l'hébergement d'urgence vers l'hébergement d'insertion et vers le logement. Nous devrions voir des améliorations en 2011.

L'activité d'accueil d'urgence sur le CHERPA et la Chambre est constituée essentiellement par du dépannage ponctuel.

Remarques :

- A- Sur Albert Camus, sur les 6 places d'urgence seules 3 sont financées. Cette activité connaît une explosion puisqu'elle augmente de 294% ! Cela est principalement dû à :
- 1- L'accueil en urgence de grandes familles
 - 2- Le dispositif hivernal saturé
 - 3- L'adaptabilité des places de Camus
- Cependant cela mobilise beaucoup l'équipe et demande une logistique importante.
- B- Chinon connaît une augmentation de 80% due essentiellement à la saturation du CHRS et donc les personnes restent dans le dispositif d'urgence en attendant une place disponible.
- C- L'hébergement d'urgence en hôtel chute de façon importante, - 17% mais la demande va fortement s'accélérer en début d'année 2011.

1-2- Par dispositif

Structures	CHAMBRERIE	CHERPA	CAMUS	DOLBEAU			Hôtels ALT	Urgences Chinon
	Urgence Exceptionnelle	Urgence Exceptionnelle	Urgence	Urgence	Stabilisation	Extrême Urgence 23h00		
TOTAL	122	70	4 906	6 336	7915	1462	4 337	913

Structures	DISPOSITIFS TEMPORAIRES					TOTAL Global
	CHUTHE Urgence à la nuit	CHUTHE Sous contrat	Hôtels hors ALT tout public	Hôtels hors ALT	au mois Primo arrivants	
TOTAL	5 125	2 230	491	985*	2372	37 264

Dont 296 primo arrivants

1-3- Nombre de personnes différentes hébergées en urgence

	Nombre	%
Hommes	461	49,1
Femmes	223	23,8
Enfants	254	27,1
Total	938	100

Le nombre de personnes hébergées en 2010 a ainsi diminué (938 contre 1190 l'année dernière) et représente 629 ménages différents (contre 832 l'année passée).

La problématique de l'hébergement d'urgence est très largement dominée par les hommes. Il est évident que ce niveau est lui-même dominé par les demandes des demandeurs d'asile ou personnes sans-papiers.

1-4- Composition des ménages

Catégorie	Nombre de ménages	%
Couples avec enfants	49	8
Couples seuls	5	0
Femmes seules	81	13
Hommes seuls	402	64
Personnes seule avec enfants	92	15
Total	629	100

Le Centre d'Accueil Germaine Dolbeau

Ouvert durant l'été 2007, il propose une capacité d'accueil de 46 personnes : 22 places d'urgence et 24 de stabilisation.

Pour rappel, l'année 2009 a été une année de restructuration (équipe réduite à 5,20 ETP pour crédit insuffisant, veille couchée mise en application en décembre, aménagement de kitchenettes dans la partie stabilisation pour un meilleur quotidien des familles...).

En 2010 20 % des personnes hébergées étaient victimes de violences conjugales et 34% étaient primo-arrivants (contre 15 % en 2008).

Une intervention collective, sociale et médicale (la contraception, l'équilibre alimentaire, les soins aux nourrissons, le sommeil...), a été développée tout au long de l'année en lien avec le cabinet médical.

La restauration midi et soir pour les urgences a été mise en place début 2010 évitant ainsi aux familles les trajets quotidiens jusqu'au CHERPA.

Cette structure de 46 places fonctionne avec une équipe réduite: des veilleurs/agents d'accueil qui assurent une présence 24h/24, une animatrice du quotidien, 0,5 ETP maitresse de maison ainsi qu'un couple de gardien. L'accompagnement social est assuré par 1 ETP travailleur social du CASOUS.

La réorganisation structurelle de l'EAO va séparer le Centre DOLBEAU du CASOUS courant 2011.

La Pension de Famille G. Dolbeau

La pension de famille G. Dolbeau, située 7 rue Frédéric Sauvage, à Tours (au dessus du Centre d'Accueil d'urgence) a accueilli ses premiers résidents au mois de janvier 2008.

Cette structure est composée de 9 T1 dont un appartement pour couple. Durant l'année 2009, nous avons reçu 10 personnes : 7 femmes et 3 hommes.

Cette pension de famille est dédiée à des personnes isolées à faibles ressources, dans « *une situation d'isolement et d'exclusion sociale lourde, qui rend impossible, à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire* » *Circulaire de 2002*. Elle ne s'inscrit pas dans une logique « *de logement temporaire, mais bien d'habitat durable sans limitation de durée, offrant un cadre semi-collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social* » *Circulaire de 2002*.

Le public accueilli à la pension de famille présente des problématiques variées et qui peuvent parfois être lourdes (pathologies psychiatriques, addictions, long parcours de rue...). Beaucoup de résidents ont connu des périodes de rupture professionnelle, affective et/ou familiale qui les ont amenées à vivre des situations de grande exclusion sociale et parfois même à connaître l'errance. La plupart d'entre eux aujourd'hui sont isolés, et disposent rarement d'un réseau de relations familiales ou amicales.

Cette pension de famille est gérée par une maîtresse de maison à mi-temps qui a une fonction de médiation et d'animation de la structure (petits déjeuners, deux repas par semaine, réunions, liens avec l'environnement local...). Cette présence permet également de réapprendre la vie en collectivité et les gestes élémentaires de la vie sociale.

Un travailleur social à mi-temps du CASOUS propose un accompagnement social afin de répondre aux nombreux besoins de ce public qui malgré son statut de locataire n'est pas pris en charge par la polyvalence de secteur du Conseil Général.

Tout au long de l'année, des animations ont été proposées suite aux temps de réunion des résidents (1/deux mois) : décoration et aménagement de la salle à manger, anniversaires, fêtes, visite de château, pique-nique.

La présence d'un seul salarié à mi-temps sur la structure ne permet pas de répondre exprimés par les résidents. Ils demandent beaucoup d'attention et de disponibilité. Les petits déjeuners et les deux repas pris ensemble par semaine ne sont pas en nombre suffisant. Ils sont souvent demandeurs d'une aide dans leurs démarches au quotidien.

La pension de famille est une réponse pertinente pour un certain nombre de personnes en grande exclusion, car elle concilie à la fois des lieux collectifs et un logement individuel. Elle permet donc d'apprendre ou de réapprendre à habiter et à cohabiter. Elle représente un lieu rassurant et sécurisant, cependant elle ne peut répondre aux besoins de certains publics relevant de structures spécialisées.

La réorganisation structurelle de l'EAO va séparer la pension de famille du CASOUS courant 2011.

Le Centre Thérapeutique ATHOBA

Ouvert depuis décembre 2007, ce dispositif innovant est situé rue de l'Hospitalité (derrière l'hôpital Bretonneau). Il a pour objectifs de prévenir la récurrence des violences conjugales, de répondre à la loi de 2006 proposant l'éviction du conjoint violent du domicile conjugal et de permettre aux femmes et enfants de mieux se reconstruire sans déracinement. Deux protocoles de partenariat ont été signés avec l'ACJET 37 et avec le SPIP.

Il faut souligner que la spécificité de l'ATHOBA réside dans :

- la double prise en charge (sociale et psychologique),
- le type de prise en charge thérapeutique (groupe),
- l'intensité des rencontres (1/semaine),
- la rapidité de la prise en charge (quelques jours qui permettent de régler le problème de l'hébergement, de réaliser une évaluation sociale et psychologique),
- la possibilité d'un hébergement d'urgence (pendant 5 nuits) et d'un hébergement plus durable (quelques mois).

L'accueil y est assuré par une secrétaire chaque après midi. S'y déroulent chaque semaine deux groupes de parole co-animés par la psychologue et l'éducatrice ainsi que des entretiens sociaux et des consultations psychologiques auprès d'hommes auteurs de violences conjugales.

Au cours de l'année 2010, 39 hommes ont été pris en charge (33 en 2008, 42 en 2009) dont 27 via la Justice et 12 volontaires. 72 groupes de parole ont eu lieu en 2010 et ont concerné 70 % des patients suivis. 40 % avaient commencé en 2009 et 10 % en 2008. Le nombre de séances de soins en groupe a ainsi été de 256 pour l'année. Nous avons également mené 104 séances de soins en individuel (150 en 2008) et 75 entretiens sociaux.

Ils ont majoritairement un logement (72 %), aussi bien dans l'agglomération tourangelle (51 %) que dans la campagne (49 %). Ils peuvent vivre dans un quartier CUCS (15 % en moyenne depuis 3 ans). Ainsi, ils font peu appel à l'hébergement : 5 nuitées d'urgence, 399 nuitées en hébergement spécifique en 2010.

Ces hommes sont majoritairement salariés et âgés de 31 à 50 ans (74 %). Ils sont orientés pour les 2/3 par voie judiciaire ou viennent de manière volontaire (1/3). Le nombre d'enfants témoins (28 en 2008, 55 en 2009, 82 en 2010) peut nous amener à collaborer avec le CIDFF.

Malgré une très bonne mobilisation du partenariat, ce dispositif n'a aucune certitude de fonctionnement pour l'année à venir. Les crédits risquent de chuter en 2011 et aucun crédit de substitution n'a été trouvé à ce jour.

1-LES DISPOSITIFS D'INSERTION SOCIALE

1-1- Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale

Les 203 lits CHRS se répartissent ainsi :

A- 188 sur Tours :

- Camus, 69 lits agréés pour 31 appartements en fonctionnement collectifs,
- Cherpa, 39 chambres individuelles en fonctionnement collectif,
- La Chambrière, 19 chambres individuelles en fonctionnement collectif,
- Le Slex, appartements éclatés

B- 15 sur Chinon.

Ce dispositif est financé par la DDCS au titre de l'Aide Sociale à l'Hébergement. La prise en charge des personnes est de 6 mois renouvelables. Il est proposé aux personnes accueillies des chambres ou des appartements meublés. Tous les ménages sont accompagnés par les équipes sociales et doivent engager des démarches de réinsertion sociale sur les difficultés rencontrées : revenus, logement, emploi/formation, santé, vie sociale et familiale. S'ils ont des revenus, ils doivent s'acquitter d'une participation financière à leur hébergement.

Le Conseil Général finance l'action de prévention et de protection des enfants de moins de 3 ans au titre de l'Aide sociale à l'Enfance.

1-2- Les Logements Temporaires (100 lits environ)

Les logements temporaires sont un dispositif financé par l'Allocation logement temporaire (ALT) pour le logement, et par le FSL² pour l'accompagnement des ménages. Les personnes, orientées par la COLAC³, sont accueillies dans des appartements éclatés pour une durée théorique de 6 mois renouvelable 1 fois.

C'est un public qui ne devrait pas rencontrer de problématiques sociales outre la question du logement. Cependant, nous constatons que ce public se rapproche de plus en plus du public CHRS.

² FSL : Fonds Solidarité Logement

³ COLAC : Commission du Logement Accompagné

1-3- Comparatif 2009-2010

Nous abordons ici l'ensemble de l'accueil en hébergement d'insertion de l'EAO, excepté Chinon.

CHRS	Nbre de personnes		MENAGES		NUITEES		DUREE /PERS	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
CHERPA	73	92	66	82	12 820	11 510	175	125
CHAMBRERIE	43	56	43	56	5 812	6 159	204	110
CAMUS	106	111	46	46	18 874	19 150	178	173
<i>dont enfants</i>	<i>49</i>	<i>49</i>						
SLEX CHRS	115	155	52	64	18 959	21 108	165	136
<i>dont enfants</i>	<i>53</i>	<i>79</i>						
CHINON CHRS	47	47	26	35	5840	4 889	124	104
<i>dont enfants</i>	<i>19</i>	<i>10</i>						
TOTAL CHRS	363	461	233	283	62 305	62 816	171	136
<i>dont enfants</i>	<i>121</i>	<i>138</i>						

Logements

Temporaires

SLEX ALT	201	200	88	83	29 054	31 372	144	157
<i>dont enfants</i>	<i>104</i>	<i>105</i>						
TOTAL GENERAL	564	662	321	367	91 359	94 188	162	142
<i>Dont total enfants</i>	<i>225</i>	<i>245</i>						

Première remarque. Nous avons reçu moins de personnes -14,8% dont moins de nuitées, -3%. Ceci s'explique d'une part par l'augmentation des nuitées d'urgence notamment à Camus +194% qui occupent partiellement des lits CHRS et, d'autre part, par la baisse assez significatif des nuitées au Slex soit - 10%. Cette baisse est due principalement à l'adéquation taille du ménage et dimensionnement de l'appartement. Il y a eu moins de demande de grandes familles.

3-Durée des séjours des sortants CHRS

	Sortants (personnes)	Vers structures EAO	Durée des séjours	Nombre de personnes	%
CHERPA	35		-de 3 mois	3	8%
			De 3 à 6	14	40%
			de 6 à 9	7	20%
			de 9 à 12	3	8%
			De 12 à 18	2	6%
			+ de 18 mois	6	18%
CHAMBRERIE	27	0	-de 3 mois	9	33%
			de 3 à 6	3	11%
			de 6 à 9	6	22%
			de 9 à 12	7	25%
			De 12 à 18	1	4%
			+ 18 mois	1	4%
SLEX CHRS	73	0	-de 3 mois	13	18%
			de 3 à 6	27	37%
			de 6 à 9	15	20%
			de 9 à 12	6	10%
			De 12 à 18	7	9%
			+ de 18 mois	5	6%
SLEX LT*	88	1	-de 3 mois	21	18,5%
			de 3 à 6	24	20%
			de 6 à 9	10	8,5%
			de 9 à 12	23	19,5%
			De 12 à 18	21	18,5%
			+ de 18 mois	18	15%

*Logements Temporaires

1) Nombre de ménages hébergés du 1^{er} janvier au 31 décembre

	Camus	Cherpa	Chambrière	Slex CHRS	Total CHRS	%	Slex L.T	TOTAL GLOBAL	%
Nbre total de ménages passés	46	66	43	52	207	...	88	295	
Nbre de personnes différentes	106	73	43	115	337	...	201	538	
Nbre de ménages différents	46	66	43	52	207	...	88	295	
Nbre de femmes	48	24	0	32	104	30,7 %	57	161	30%
Nbre d'hommes	9	49	43	30	131	38,7 %	40	171	32%
<i>Dont de couples</i>	9	7	0	10	26	12,6 %	8	34	11,5%
Nbre d'enfants	49	0	0	53	102	30,6 %	104	206	38%
Total personnes	106	73	43	115	337	100%	201	538	100

Nous avons accueilli 207 ménages en CHRS représentant 337 personnes. Nous avons reçu moins de ménages et de personnes qu'en 2009. Moins 16% de ménages. Ceci est substantiel. Mais à contrario nous avons exposé le nombre d'accueil en urgence sur des lits CHRS. La pression des demandes d'urgence est très importante et vient perturber l'activité et les rythmes des CHRS. Une chambre ou un appartement disponible pour une famille ne l'est plus car il a été utilisé entre temps par une famille en urgence dont on ne sait jamais sa durée d'accueil. En 2009 il y a eu 1 891 nuitées en urgence dans les 3 CHRS collectifs, en 2010 il y en a eu 5 098 soit une augmentation de 270 %.

2) Composition des ménages

	Camus	Cherpa	Chambrière	Slax CHRS	Total	%	Slax L.T	%	TOTAL GLOBAL	%
Hommes seuls	0	42	43	17	102	49,3%	21	24,0%	123	41,5%
Femmes seules	19	17	0	8	44	21,3%	12	14,0%	56	20,0%
Couples sans enfants	0	7	0	2	9	4,3%	1	1,0%	10	3,0%
Couples avec enfants	8		0	8	16	7,8%	7	8,0%	23	7,5%
Familles monoparentales	19		0	17	36	17,3%	47	53,5%	83	28,0%
Total ménages	46	66	43	52	207	100%	88	100%	295	100%

Si les hommes seuls restent majoritaires, les femmes avec ou sans enfants sont accueillies pour 38,6% des ménages. Mais la demande reste forte chez les familles monoparentales composées essentiellement de la mère et d'un ou deux enfants. Nos capacités d'accueil sont mal ajustées pour le dimensionnement de ces compositions familiales. Ainsi les compositions familiales jouent sur les taux d'occupation car une famille de 3 personnes dans un T3 a moitié moins de nuitées qu'une famille de 3 personnes et pourtant le logement est occupé.

3) Age des adultes

	Camus	Cherpa	Chambrière	Slax CHRS	Total CHRS	%	Slax L.T	%	TOTAL GLOBAL	%
18-25	24	21	13	10	68	29,0%	14	14,5%	82	24,5%
26-35	20	19	8	24	71	30,1%	37	38,0%	108	32,5%
36-45	7	16	8	14	45	19,1%	23	24,0%	68	20,0%
46-55	5	11	9	10	35	15,0%	16	16,5%	51	16,0%
Plus de 55 ans	1	6	5	4	16	6,8%	7	7,0%	23	7,0%
Total	57	73	43	62	235	100%	97	100%	332	100%

Nous accueillons une population plutôt jeune puisque près de 60% sur l'ensemble des foyers ont moins de 35 ans. Mais la population des moins de 25 ans est majoritaire dans l'ensemble des foyers collectifs : 29% au Cherpa, 30,2% à la Chambrière et 42% à Camus. Ce rajeunissement de la population CHRS a tendance à se stabiliser mais la proportion de jeunes de moins de 25 ans reste importante. Sans ressource, peu formés, absence de qualification professionnelle, parcours chaotique fait de rupture, l'insertion reste difficile pour ces jeunes. L'autonomie sociale et l'accès au logement est souvent impossible et l'échec est souvent au rendez-vous. Le CHRS est alors un lieu d'expérimentation, de refuge, d'attente ou de protection affective et sociale.

4) Age des Enfants

	Camus	SLEX CHRS	Total	%	SLEX L.T	%	Total global	%
Moins de 3 ans	23	16	49	43,7%	36	34,5%	85	39,0%
3-6 ans	12	7	19	17,0%	15	14,5%	34	16,0%
6-12 ans	8	13	21	18,7%	33	32,0%	54	25,0%
12-18 ans	6	15	21	18,7%	20	19,0%	41	19,0%
Plus de 18 ans	0	2	2	1,9%	0	0,0%	2	1%
Total	49	53	112	100%	104	100%	216	100%

Nous avons reçu moins d'enfants qu'en 2009 notamment au Slex (1 tiers en moins) mais les prises en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance ont été bien plus importantes qu'en 2009. Ceci veut dire que nous avons accueilli plus des parents rencontrant de difficultés dans la relation et la prise en charge éducative, physique, morale et psychologique de leurs enfants. Ces accueils se font prioritairement à Camus.

Si cette tendance se confirmait, il y aurait nécessité de réfléchir avec le Conseil Général de l'accueil de ces familles.

5) Nombre de nuitées Hébergement d'insertion dans l'année

Nous abordons ici l'ensemble de l'accueil en hébergement d'insertion de l'EAO.

Première remarque : nous avons reçu moins de personnes -17,5% dont moins de nuitées, - 2,9%. Ceci s'explique d'une part par l'augmentation des nuitées d'urgence notamment à Camus +194% qui occupent partiellement des lits CHRS et d'autre part par la baisse assez significatif des nuitées au Slex soit – 10%.

Cette baisse est due principalement au l'adéquation taille du ménage et dimensionnement de l'appartement. Il y a eu moins de demande de grandes familles. Enfin des travaux lourds de remise en état ont immobilisé des appartements. Nos efforts devront être portés sur délais de livraison.

	Nbre de personnes		MENAGES		NUITEES		DUREE /PERS	
<i>CHRS</i>	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
CHERPA (39 lits)	73	92	66	82	12 751	11 510	175	125
CHAMBRERIE (19 lits)	43	56	43	56	5 812	6 159	204	110
CAMUS (69 lits)	106	111	46	46	18 874	19 150	178	173
<i>dont enfants</i>	49	49						
SLEX CHRS (61 lits)	115	155	52	64	18 959	21 108	165	136
<i>dont enfants</i>	53	79						
TOTAL CHRS	337	414	207	248	56 396	57 927	136	140
<i>dont enfants</i>	102	138						
Logements Temporaires								
SLEX ALT	201	200	88	83	29 054	31 372	144	157
<i>dont enfants</i>	104	105						
TOTAL GENERAL	538	614	295	331	85 450	89 299	159	145
<i>Dont total enfants</i>	225	245						

Pour le CHRS, c'est une baisse de 4,3% par rapport à 2009. Ceci s'explique principalement par la pression des urgences qui occupent pour partie des lits CHRS car le nombre total de nuitées Urgence et insertion s'équilibre.

Cela n'explique pas la baisse de 7% sur les logements Temporaires du SLEX. Des appartements pour grandes familles ont été peu occupés car la demande s'est ralentie. Cette tendance est identique au CHRS.

Le tableau ci-dessous fait ressortir les déséquilibres/ équilibres entre l'urgence et l'insertion. Ceci ne concerne pas les logements temporaires du SLEX.

	2010		2009	
	CHRS	Urgence	CHRS	Urgence
Camus (69 lits)	18 874	4 906	19 150	1 669
Cherpa (39 lits)	12 751	70	11 510	176
Chambrière (19 lits)	5 812	122	6 159	52
Slex (61 lits)	18 959	0	21 108	0
Sous Total	56 396	5 098	57 927	1 897
Total	61 494		59 825	

L'urgence représente de fait 8,3% de l'ensemble des nuitées réalisées en CHRS.

Nous rappelons que théoriquement seul le CHRS A. Camus est agréé pour 3 places.

6) Nuitées et Taux d'occupation (HI+HU)

		1 ^{er} trimestre 90 jours	2 ^{ème} trimestre 91 jours	3 ^{ème} trimestre 92 jours	4 ^{ème} trimestre 92 jours	Total
Camus	Nb nuitées	6 273	5 793	5 844	5 864	23 774
	%	106 %	96 %	92 %	92 %	96,5%
Cherpa	Nb nuitées	3 285	3 270	3 179	3 079	12 813
	%	85%	93%	90%	87%	88,75%
Chambrière	Nb nuitées	1 638	1 464	1 425	1 407	5 934
	%	96 %	86 %	83 %	82 %	86,75%
Slex	Nb nuitées	5 216	4 409	4 932	4 402	18 959
	%	95 %	79 %	88 %	78 %	85%
Total	Nb nuitées	16 412	14 936	15 380	14 752	61 480
	%	95,5%	88,5%	88,25%	84,75%	89,25%

Si nous avons commencé l'année de façon correcte, nos capacités d'accueil se sont dégradées au fur et à mesure. Deux explications : d'une part, nous avons eu quelques difficultés à accueillir des grandes familles car la demande est relativement faible.

D'autre part, nous avons eu des logements immobilisés dus à des travaux de réfection et d'entretien lourds. Ceci est pondéré par la résidence Camus qui, de fait, a accueilli plus de familles en urgence. Nous devons pour 2011 faire porter l'effort sur l'amélioration de ce taux d'occupation.

7) Les sorties vers le logement

	Camus	Cherpa	Chambrière	SLEX CHRS	TOTAL CHRS	%	SLEX L.T	%	Total	%
destination	Nb de ménages	Nb de ménages	Nb de ménages	Nb de ménages	Ménages	%	Nb de ménages		Nb de ménages	
OPAC Tours	4	9	2	9	24	20,0%	15	31,0%	39	23,0%
Touraine Logement	0	0	2	1	3	2,5%	0		3	1,5%
Val Touraine Habitat	1	4	0	6	11	9,5%	6	12,5%	17	10,0%
La Tourangelle HLM	1	0	1	0	2	1,7%	0		2	1,0%
Autres bailleurs sociaux	0	0	0	2	2	1,7%	3	6,0%	5	3,0%
Pension de Famille	0	0	1	0	1	0,8%	0		1	0,5%
Parc privé	4	2	1	1	8	7,0%	3	6,0%	11	7,0%
FICOSIL	0	0	0	1	1	0,8%	3	6,0%	4	3,0%
CHRS éclaté	4	6	4		14	12,0%	0		14	8,5%
CHRS collectif	0	0	0	1	1	1,0%	1	2,0%	2	1,0%
Retour domicile	0	0	0	0	0	0%	0		0	0,0%
Ami	2	4	1	0	7	6%	0		7	4,0%
Retour famille	2	0	1	1	4	3,5%	5	10,0%	9	5,0%
Inconnu, exclusion, incarcération	6	8	13	6	33	28,0%	13	27,0%	46	28,0%
Autre	1	1	4	1	7	6,0%	0		7	4,0%
TOTAL	25	34	30	29	118	100%	49	100%	167	

*1 personne venant du Slex a été orientée vers Camus

Globalement près de 40% % des ménages accèdent au parc public. L'accès est particulièrement important pour le Slex L.T à 49,5% et le Slex CHRS à 62%. Ceci s'explique par la plus grande autonomie sociale et des ressources stables. Ce état de fait est somme toute assez satisfaisant même si ce taux pourrait être amélioré. La grande majorité des ménages se fait reloger dans la commune de Tours, très peu souhaite aller s'installer en dehors de la ville. Les commodités urbaines conditionnent les choix de l'habitat.

Nous avons vu le nombre important de jeunes de moins de 25 ans et l'accès au logement autonome leur est particulièrement difficile.

Par ailleurs 28% des ménages partent sans laisser d'adresse ou sont exclus de nos structures. Ce chiffre est inquiétant car ce sont 17 enfants qui vivent une dégradation des conditions déjà précaires de leurs parents.

12) La restauration.

	Repas résidents (1)		Repas salariés		Autres (2)		Total		Total général
	Camus	Cherpa	Camus	Cherpa	Camus	Cherpa	Camus	Cherpa	
2009	36 973	53 576	13 254	3 020	4 541	904	54 768	57 500	112 268
2010	36 093	38 983	4 329	3 307	15 652	411	56 074	42 701	98 775

- 1- Repas résidents : les repas des hébergés, la Halte, repas gratuits, tickets solidarité, Chuthe
2- Autres : Extérieurs, repas cuisiniers, repas groupe de travail, formation, astreinte, G. Dolbeau, ...

Moins 12 % par rapport à l'année 2009. Ceci s'explique pour 2 raisons :

- 1- la baisse substantielle de l'accueil d'urgence en hôtel. Les familles venant manger au CHERPA,
- 2- La fermeture d'un mois et demi du CHUTHE après l'été.
Les 2 cuisines ont donc confectionné 270 repas jours, 117 pour le CHERPA et 153 pour Camus. Cet indicateur est une référence pour le projet de la cuisine centrale.

Conclusion

C'est un bilan contrasté. Nous avons certes à améliorer nos capacités d'accueil et la rotation des familles dans les appartements. Nous devons améliorer le taux d'occupation car dans la situation actuelle, une place vacante c'est potentiellement une personne à la rue.

L'accompagnement social est à réinterroger à la lumière des dispositifs et des publics que nous accueillons.

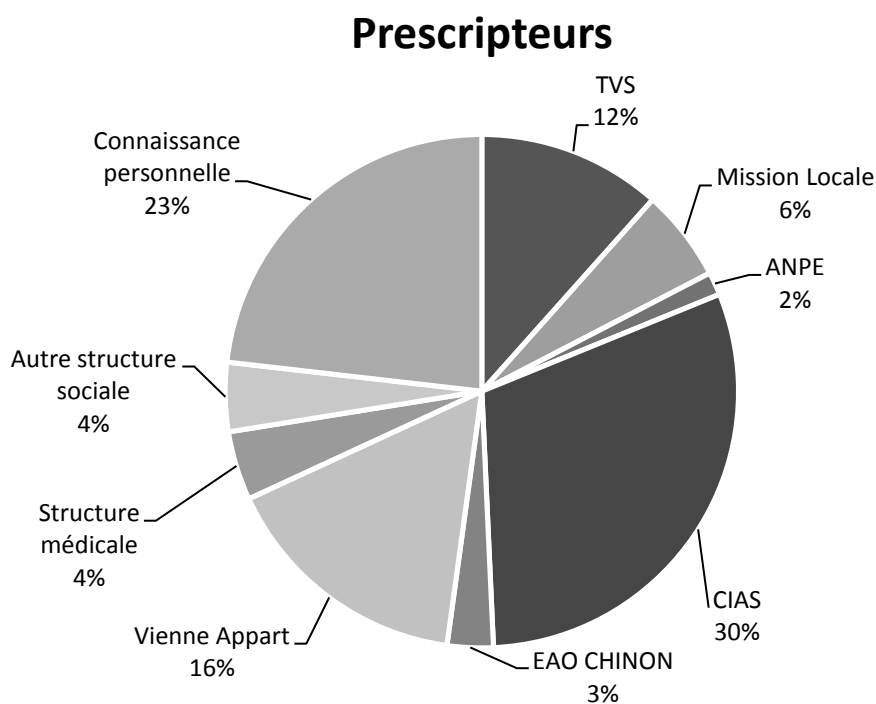
Le débat sur la refonte de l'hébergement prend alors tout son sens.

ACTIVITE HEBERGEMENT

➤ UN SERVICE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SAO)

Il est ouvert tous les après-midis de 14 h 00 à 17 h 00 au 4 rue Auguste Correch – Chinon. Il assure l'accueil de toute personne sans résidence stable, oriente vers des services ou associations, aide à toutes les démarches administratives. Ce service n'est pas financé de façon spécifique.

En 2010, nous avons reçu 69 ménages en demandes d'hébergement contre 85 en 2009, 55 en 2008 et 62 en 2007.



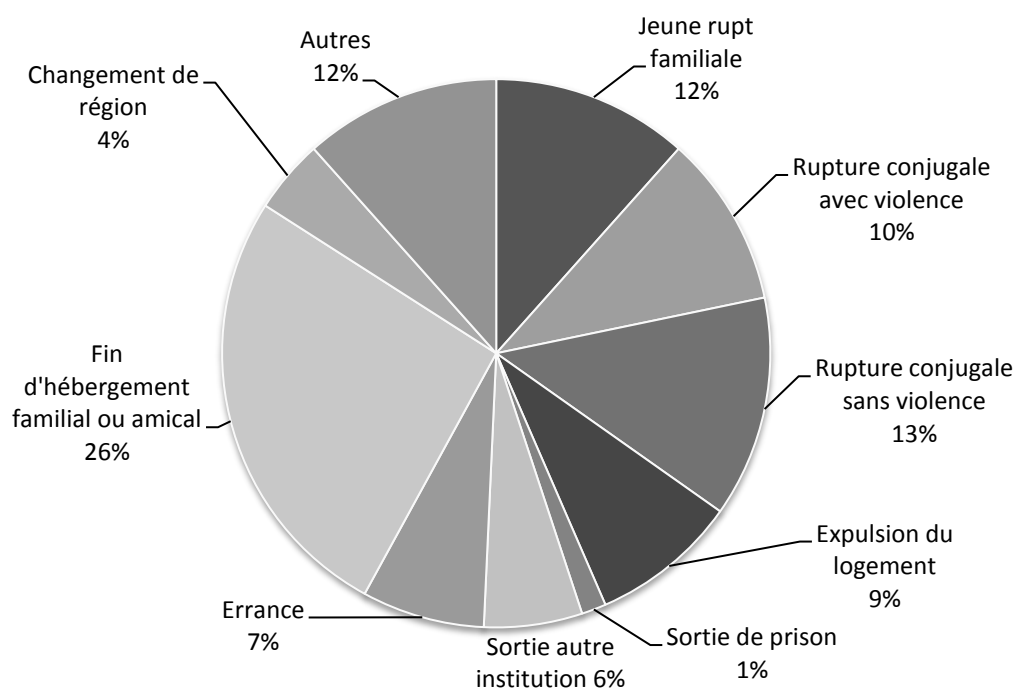
Le principal partenaire qui oriente les personnes en demande d'hébergement est le C.I.A.S. (30%) et ce pour plusieurs raisons :

- ◆ nos deux structures sont très proches géographiquement,
- ◆ le C.I.A.S. est également confronté à des demandes d'hébergement parce qu'il gère un local d'urgence,
- ◆ leur vocation sociale est reconnue par la population et le réseau partenarial,
- ◆ des relations soutenues et fréquentes ont lieu entre les deux structures.

Une part importante des orientations ont lieu par le système de « bouche à oreille » (23%). Nous sommes dans une petite ville, en zone rurale, où beaucoup de personnes se connaissent et se transmettent les informations : rare est celui qui ne connaît ni voisin, ni cousin, ni ami qui ait été en chantier d'insertion ou hébergé par notre association.

Le prescripteur « EAO Chinon » correspond à des personnes qui se sont adressées au chantier d'insertion pour déposer une candidature et que l'agent d'accueil a réorientées vers le S.A.O. après avoir repéré une problématique d'hébergement

Motif des demandes d'hébergement



Les principaux motifs des demandes d'hébergement correspondent :

↳ 38 % (contre 27% en 2009) à la fin d'un hébergement qu'il soit amical ou familial, dont les jeunes en rupture avec leurs parents. Ces hébergements avant notre intervention montrent la présence d'une solidarité forte dans le chinonais (zone rurale où les connaissances sont proches),

↳ 23 % à des ruptures conjugales,

↳ 9 % à des expulsions du logement,

↳ 7 % (contre 33 % en 2009) à des parcours d'errance (géographique mais bien souvent associée à une errance psychologique) qui sont principalement en demande d'hébergement d'urgence de courte durée.

HEBERGEMENT D'URGENCE

Un logement composé de 3 chambres permet d'accueillir 3 personnes en urgence. Nous n'avons aucun financement sur cette mission.

Au cours de l'année 2010 nous avons reçu 19 ménages en hébergement d'urgence, contre 41 ménages en 2009 et 32 en 2008.

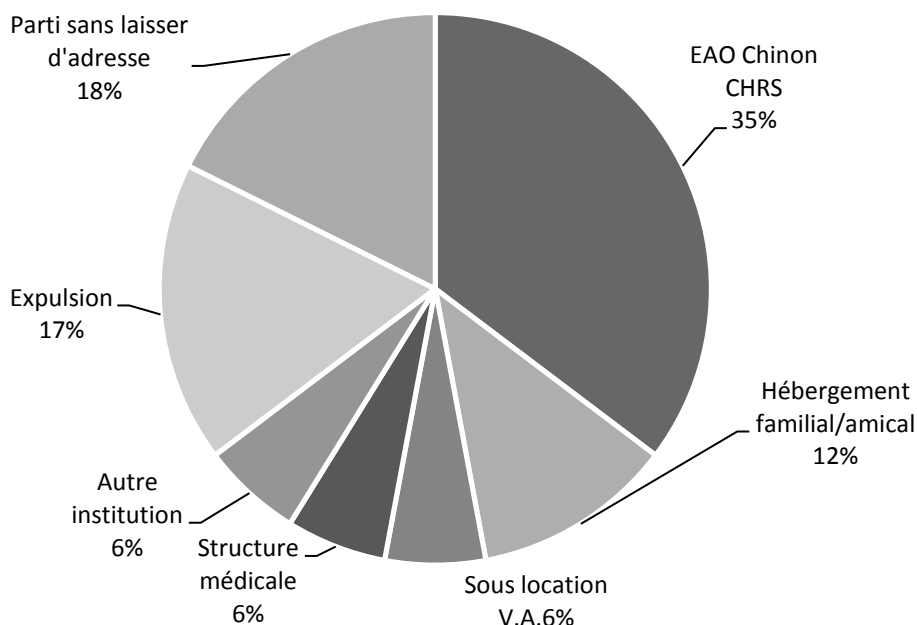
Cette situation s'explique par le fait que les chambres d'urgence ont été occupées régulièrement par des personnes qui étaient soit en attente de place C.H.R.S, soit pour un projet personnalisé qui nécessitait un accueil plus long (attente d'une place pour des soins médicaux, cure...)

			Moyenne
TOTAL Utilisation urgence	1095	605	55,25 %
TOTAL Utilisation C.H.R.S.	1095	308	28,12 %
TOTAL Global	1095	913	83,37 %

A la sortie de leur hébergement d'urgence :

- ↳ nous ne connaissons pas la destination de 35% des ménages contre 54% en 2009.
- ↳ 30% trouvent une autre solution contre 19% en 2009, qu'elle soit institutionnelle (18%) ou relationnelle (12%)
- ↳ 35% sont intégrés dans le dispositif C.H.R.S. de l'Entr'Aide Ouvrière à Chinon, contre 27% en 2009.

Sorties des ménages hébergés en urgence



➤ LE CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS)

Le site de l'Entr'Aide Ouvrière - Chinon est agréé et financé depuis le 01/07/07 pour 15 places en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale qui sont réparties dans des logements de différentes tailles : chambre, T1bis, T2 et T3. Afin de parvenir à une capacité d'accueil suffisante répondant à ces 15 places, notre service a loué à partir du 18/09/09 un nouvel appartement auprès de Val Touraine Habitat

Il a alors été décidé de procéder à une nouvelle pratique d'hébergement avec les appartements partagés : les chambres des deux T2 et le nouveau T4 ferment indépendamment à clé, les autres pièces du logement sont communes. Ce qui permet d'utiliser par exemple un T2 pour deux personnes isolées ou pour un couple avec un enfant. Ainsi nos logements sont beaucoup mieux exploités et nous pouvons adapter nos réponses aux besoins du public reçu.

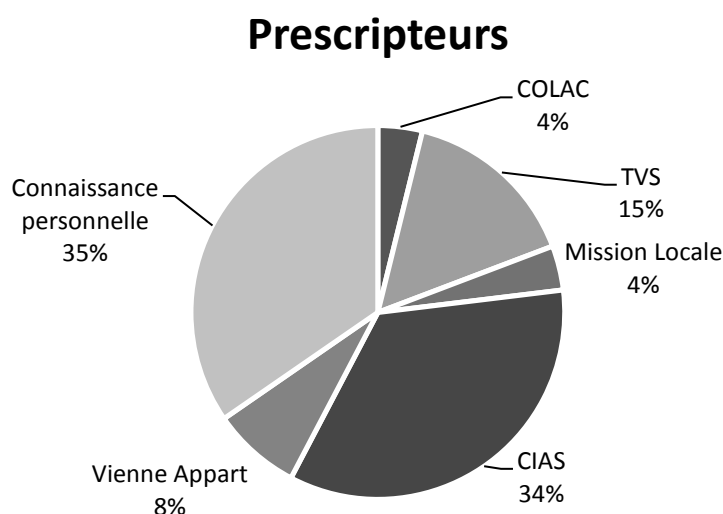
Avec 5840 nuitées réalisées, le taux moyen d'occupation a ainsi été porté à 111% ; ce qui signifie que nous hébergeons régulièrement plus de personnes que prévu par notre convention

Ce taux d'occupation est représentatif :

◆ d'une bonne utilisation des logements mis à disposition du public depuis la création des appartements partagés et avec une organisation de la planification des rotations,

◆ de chambres mises à disposition des parents qui n'accueillent leurs enfants que certains week-ends et une partie des vacances scolaires (D589 et D598),

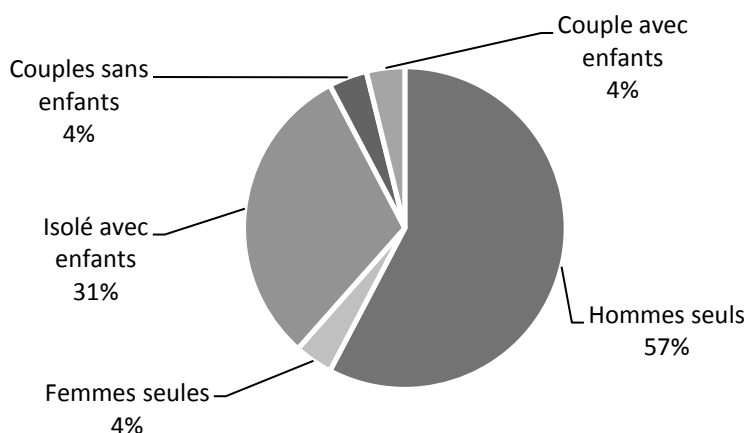
◆ d'accueils plus importants de famille, ce qui explique les taux élevés de certains appartements.



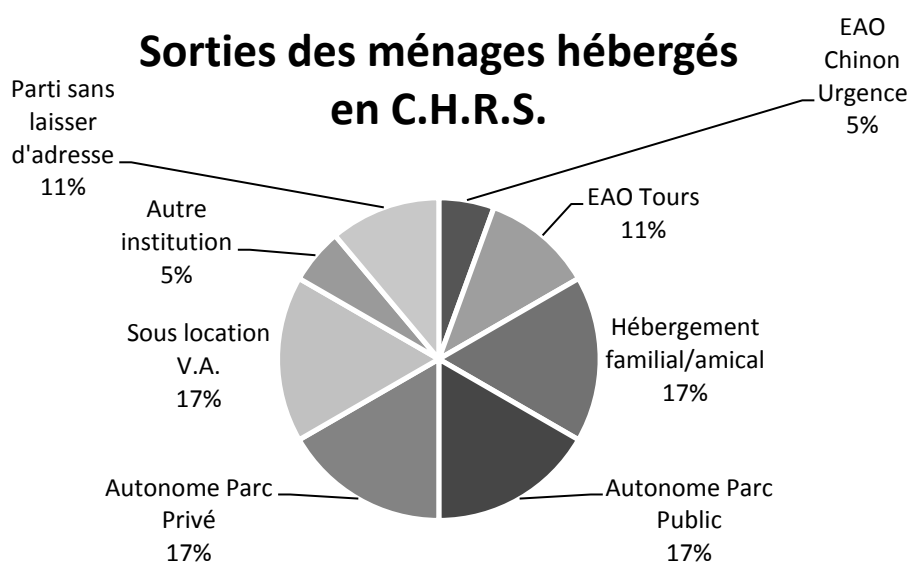
La moitié des ménages hébergés en C.H.R.S. est orientée par deux prescripteurs principaux que sont le C.I.A.S. et le T.V.S. Un tiers s'adresse à notre service par connaissances personnelles.

↳ 24 % des personnes hébergées en C.H.R.S. ont effectué préalablement un séjour en urgence.

Composition des ménages hébergés en C.H.R.S.



↳ En 2010, 35% des ménages hébergés en C.H.R.S. sont des familles, contre seulement 12% en 2009.



↳ 51% des ménages ont accédé à un logement autonome, que ce soit dans le parc public, privé ou par l'intermédiaire d'une sous-location (à hauteur de 17%).

CONCLUSION

Par la location d'un nouvel appartement au cours de l'année 2009, le CHRS de Chinon a eu réellement 15 places sur toute l'année 2010. Cela nous a permis de limiter les ruptures en hébergement d'urgence et hébergement d'insertion et de poursuivre notre volonté d'un accompagnement de qualité. Enfin, nous avons pu constater un taux d'occupation satisfaisant des logements.

Nous avons pu nous rendre compte de l'importance du travail de l'équipe afin de chercher une réponse qui puisse permettre au public accueilli d'avancer dans son propre parcours de vie.

✓Cela nécessite des temps d'échanges constructifs avec entre les membres de l'équipe, des temps d'échanges avec l'ensemble des associations, des structures, des élus pour rester un acteur au cœur des problématiques.

✓Cela nécessite du temps pour mettre en œuvre des expérimentations.

✓Cela nécessite du temps pour rechercher les financements nécessaires à une réalisation durable.

La reconnaissance de nos actions, de nos missions, de nos engagements par l'ensemble des acteurs du territoire de Chinon conforte notre dynamique d'équipe.

➤ ACTIVITE CHANTIER INSERTION – CHINON

Le site de Chinon gère plusieurs chantiers d'insertion s'adressant aux collectivités locales, aux entreprises, aux associations et parfois aux particuliers.

Chaque équipe de salariés est animée par un encadrant technique garant de l'organisation, du suivi, de la qualité de la production ainsi que du bon déroulement du chantier.

Les chantiers de Chinon et Bourgueil sont agréés pour accueillir 24 salariés en insertion soit quatre équipes et un poste sur le ménage. Les salariés travaillent 21 heures sur les chantiers (3 journées de 7 heures) et bénéficient de 3 heures de formation par semaine.

➤ Les CHIFFRES DE L'ACTIVITE 2010

◆ Nombre de salariés embauchés en 2010 :

↳ 8 nouvelles embauches sur Chinon

↳ 12 nouvelles embauches sur Bourgueil-Langeais

◆ Nombre d'heures travaillées :

↳ 8446 heures les chantiers nature-environnement/espaces verts

↳ 8278 heures les chantiers Peinture-papier-peint/bâtiment – second œuvre

Chaque semaine des ateliers collectifs sont proposés aux deux équipes de salariés à raison de 3 h 00 incluses dans le temps de travail (sur le site de Chinon le mercredi après midi, sur le site de Bourgueil le vendredi matin).

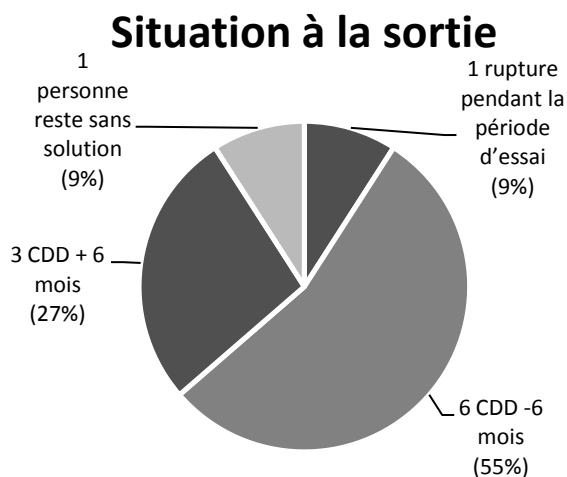
L'animation est assurée par la chargée d'accompagnement et se décompose en deux parties.

Dans un premier temps, il est question d'un thème précis variable chaque semaine (TRE, droit du travail, santé, culture générale, ateliers techniques relatifs à l'activité du chantier...). Le thème peut-être lié à l'actualité, au besoin des salariés ou au besoin de la structure.

La deuxième partie de la séance est consacrée à de la formation aux savoirs de base (calcul, écriture, lecture, logique). L'enseignement dispensé correspond à un niveau fin de collège et repose sur des exercices en lien avec la vie quotidienne ou la vie sur le chantier (remplir une demande de logement, calculer une surface, faire un courrier administratif, calculer un pourcentage...)

Situation professionnelle à la sortie

➤ CHINON



Les chiffres vers une sortie sur l'emploi sont plus satisfaisants en 2010 que les deux années précédentes : 82 % des personnes, contre 22% en 2009 et 17% en 2008.

En 2010, il n'y a pas eu de sortie vers une formation contre 11% en 2009, et 34% en 2008.

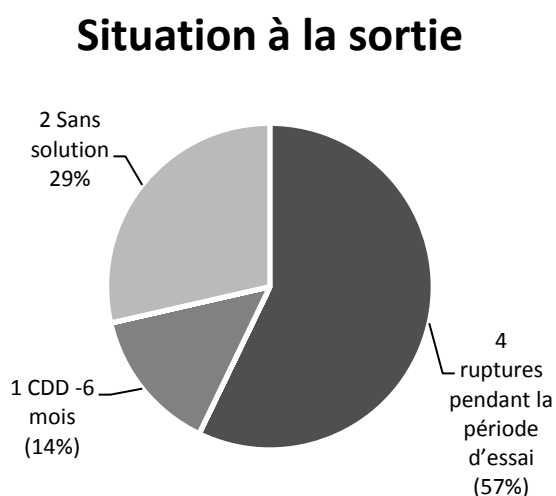
Le taux de rupture de contrat pendant la période d'essai est de 9%. Il était de 23% en 2009 et 16% en 2008.

Les 6 sorties vers des CDD de moins de 6 mois concernent des contrats CDD, intérim ou CESU dans le secteur du BTP ou service à la personne.

Les 3 sorties vers des CDD de plus de 6 mois concernent des contrats longs en CDD ou intérim uniquement dans le secteur du BTP (travaux publics, maçonnerie et peinture).

A noter qu'un de ces trois salariés a signé en 2011 un CDI à temps complet avec l'entreprise qui l'a recruté à la sortie du chantier.

➤ BOURGUEIL



Même si les chiffres sur un début d'activité ne sont pas toujours très significatifs il est à noter l'écart de taux d'insertion entre le site de Bourgueil et celui de Chinon.

L'éloignement géographique et une présence moindre de l'équipe permanente pourrait être à l'origine de cet écart.

C'est un nouveau territoire d'intervention qu'il faut que nous apprenions à mieux connaître afin d'accompagner au mieux les travailleurs en insertion.

Il est envisagé pour l'année à venir un regroupement de l'ensemble des équipes de l'ACI sur un même lieu. En effet, dans un souci d'égalité, chaque salarié doit pouvoir bénéficier des mêmes services et d'une disponibilité équitable de la part de l'équipe permanente

CONCLUSION

Enfin, l'activité du chantier d'insertion n'est pas de type occupationnel. Elle vise la resocialisation des personnes salariées par une activité économique auprès de donneurs d'ordre que sont les collectivités territoriales, les associations. Nous recherchons une production de qualité pour concourir à une meilleure image de soi.

Mais elle remplit pleinement son rôle d'insertion dans l'emploi si l'on en juge par les situations professionnelles à la sortie du Chantier d'insertion.

AUTRES ACTIONS

➤ **L'ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION : LES JARDINS DU CŒUR**

Une convention a été signée entre les Restos du Cœur et l'Entr'Aide Ouvrière depuis 2008 afin d'assurer l'accompagnement social et professionnel des salariés recrutés dans le cadre du chantier d'insertion « les jardins du cœur » à Avoine.

La chargée d'Accompagnement Social et Professionnel intervient deux demi-journées par semaine pour recevoir les salariés en entretien sur leur lieu de travail.

Elle s'efforce de travailler en lien avec l'encadrante technique et les bénévoles des jardins en se rapprochant le plus près possible de l'accompagnement proposé à l'Entr'Aide Ouvrière (mêmes outils, mêmes documents...).

Il est important de noter la bonne collaboration des bénévoles dans le cadre de l'accompagnement et entre les deux structures.

D'autre part, l'animation d'ateliers collectifs est organisée une fois par mois sur des thématiques variées et des savoirs de base.

➤ **LE POINT ACCUEIL « O'PETIT BONHEUR »**

- En 1999, une assistante sociale et deux techniciennes en insertion travaillant auprès des personnes bénéficiaires du RMI proposent une action pour instaurer une dynamique collective. Un groupe de 5 à 10 personnes se rassemble de façon irrégulière pendant plusieurs années.

- En juin 2002 il est demandé à IDFORSS Croix-Rouge d'en assurer l'animation et de constituer un Point Accueil. Dès la fin de l'année 2002 le groupe se réunit en journée complète par semaine.
- Fin mars 2007, IDFORSS Croix-Rouge ne peut plus, après de nombreuses années d'intervention, prendre en charge l'animation du Point Accueil. Le CIAS, le TVS et le centre social CLAAC cherchent une solution pour pérenniser l'action. Il est demandé à l'Entr'Aide Ouvrière d'assurer l'animation du groupe, ce qui est effectif début juin 2007. Un projet est présenté au CIAS afin d'obtenir des financements. L'action est restée en place jusqu'en décembre 2010.

➤ **CREATION DE L'ASSOCIATION DU COLLECTIF** de lutte contre la précarité en Chinonais

A la suite des rencontres du Collectif de Lutte Contre la Précarité en Chinonais, l'ensemble des associations présentes ont souhaité constituer une association loi 1901 afin d'être reconnu comme une entité juridique, porteuse de projets. La volonté de créer une épicerie sociale est notamment à l'origine de ce besoin, pour pouvoir remplir des demandes de subventions (avec la création d'un compte bancaire), des appels à projets...

Le 2 octobre 2008, a lieu l'Assemblée Générale constitutive de l'association « Collectif de lutte contre la précarité en chinonais » les membres représentants différentes associations ont été élus au Conseil d'administration :

- Entr'Aide Ouvrière site de Chinon,
- Secours Populaire Français d'Avoine
- Emmaüs communauté de Chinon
- Secours Catholique Chinon
- Association CLAAC
- Croix-Rouge Française canton de Chinon
- Fond Local pour l'Emploi et la Solidarité
- Restos du Cœur département d'Indre et Loire
- Association Vienne Appart

Cette association a pour objet: "L'association a pour objet de lutter contre toutes les formes de précarité en chinonais ». L'association garantit l'exercice de ses actions dans une démarche laïque.

ET AUJOURD'HUI

Le projet épicerie sociale élaboré par ce collectif est en fait porté par l'EAO.

Toutes les demandes de subventions ont été adressées concernant la partie fonctionnement fin 2010, mais l'ouverture de l'épicerie dénommée « l'embarcadère-espace Christine Bigand » tarde quelque peu. Il a en effet fallu rassembler de nombreux partenaires autour de ce projet, notamment les collectivités locales qui sont très engagées

Le travail se poursuit et l'arrivée de deux stagiaires redonne de l'énergie à la finalisation de ce projet grâce à une subvention du FSE (Fonds Social Européen).

ET DEMAIN

Nous aurons à poursuivre notre réflexion autour de « l’usager, bénéficiaire » du citoyen. Il ne s’agit pas de leur donner une place mais qu’il prenne leur place, il ne s’agit pas de le rendre acteur mais qu’il soit acteur. Nous aurons à poursuivre nos actions, nos interpellations. Nous aurons à structurer notre collectif et à le faire évoluer.

CONCLUSION

Cette expérience du collectif a, me semble-t-il, donné du sens, du corps à un proverbe africain. « A plusieurs on est plus fort, ensemble on va plus loin ».

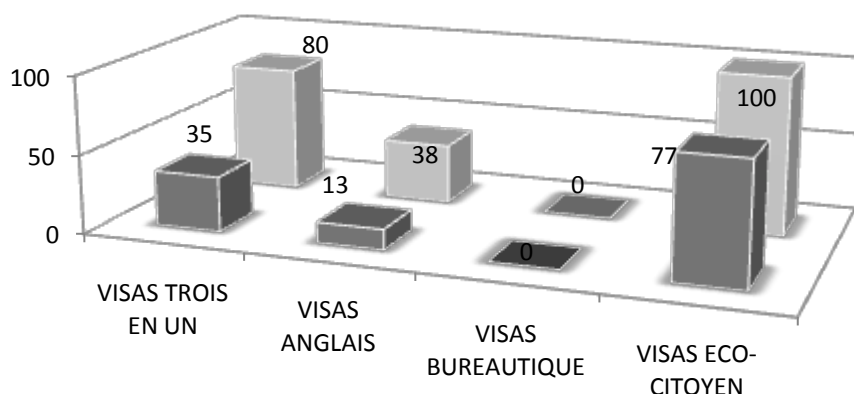
* Centre de formation et d'accompagnement

Comme chaque année, ce service a recherché des actions de formation complémentaires aux Visas Région Centre. Cette démarche vise à optimiser l'équilibre budgétaire du service et élargir l'offre de formation proposée aux salariés en insertion.

I- FORMATION

1) Bilan de l'activité Visas

NOMBRE DE VISAS REALISES EN 2010 ET APPRENANTS DE L'EAO



2) La formation « Repassage et Entretien d'une habitation »

Comme l'année passée, mise en place d'un atelier de professionnalisation « Repassage et Entretien d'une Habitation » après réponse à un appel d'offre d'OPCALIA Centre. Cette formation était destinée aux salariés des Associations Intermédiaires d'Indre et Loire.

3) La formation « Yoga et recherche d'emploi »

En partenariat avec l'association intermédiaire « Tours Emploi-Travail'Aid », nous avons obtenu un financement « micro-projet » via la FNARS Centre dans le cadre du F.S.E : Cette expérimentation consiste à allier des cours de yoga avec la professeur Catherine Vayssière, des groupes de parole avec la psychologue Caroline Vaultier et un accompagnement avec la chargée d'emploi et de formation Aurélie Guillon. Ce programme est ouvert à toutes les personnes ayant perdu leur motivation dans leurs recherches d'emplois. Cette formation a débuté au mois de novembre 2010 et nous a permis d'accueillir dix personnes dans ce dispositif. Deux groupes de dix personnes seront également constitués en 2011.

4) Culture du cœur et L'atelier « peinture sur soie »

Avec le concours d'une stagiaire, Laetitia Castaingt, nous avons développé notre partenariat avec l'association Culture du Cœur en permettant à une quinzaine de salariés en insertion de participer à des événements culturels et sportifs (cinéma, concert, théâtre, match de foot...).

III] L'ACCOMPAGNEMENT

1) L'Atelier Adaptation à la Vie Active (CAVA)

50 personnes ont bénéficié de ce dispositif, mobilisant, en moyenne mensuelle, 17 postes de travail. C'est presque deux fois moins qu'en 2009.

50% d'entre elles ont signé un CUI (Contrat Unique d'Insertion) après leur CAVA, les autres ne possédaient pas d'autorisation de travail le permettant. La durée moyenne des CAVA est de 3 mois, sauf pour ces personnes.

Deux difficultés inhérentes au CAVA : un pécule peu mobilisateur d'une moyenne mensuelle de 230€ (20h maxi, 40%SMIC) et l'absentéisme de ce personnel.

2) L'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

2.1) Le recrutement

En 2010 comme en 2009, le recrutement des C.U.I a représenté plus de 200 entretiens pour 122 recrutements (87 hommes et 35 femmes).

Eléments saillants de cette mission :

- ✓ La circulaire du Préfet de Région du 23 septembre nous a contraints, à compter du 07/10/2010 à diminuer la durée des contrats CUI (de 6 mois à 4 mois), à réduire le temps de travail des salariés non bénéficiaires du RSA (de 24 heures à 21 heures).
- ✓ La GRH d'insertion a connu un tournant majeur en 2010 puisqu'on attend plus d'autonomie et de mobilités spatiotemporelles des salariés en insertion dans les différents sites de l'association.
- ✓ Evolution des salariés en insertion :
 - 31,1% de salariés avec un hébergement EAO ou autre CHRS, contre 20% les années précédentes.
 - 32% de femmes, contre 50% par le passé (43% en 2009)
- ✓ Nos recrutements ne représentent toutefois que 20% des candidatures que nous recevons.
Une mesure au premier trimestre 2010 précise 44 embauches sur 202 CV remis au service.

2.2) L'accompagnement

Au total, 198 personnes ont travaillé en 2010 sur le chantier d'insertion de l'EAO.

Résultats d'insertion professionnelle : 26% de sorties vers l'emploi ou la formation, plus 14 salariés qui ont eu une activité salariée dans une entreprise pendant la durée de leurs contrats.

2.3) La reconnaissance des savoirs faire professionnels

Le principe de la RSFP est de proposer aux salariés en insertion n'ayant pas les pré-requis pour accéder aux systèmes traditionnels de validation, de faire reconnaître leurs savoirs acquis au cours de leurs expériences professionnelles et de leur « étape » au sein du Chantier d'insertion par un professionnel.

Ce dispositif a concerné huit salariés en insertion de notre association et cinq encadrants techniques (M. Frédéric Cantin ; M. Jacky Clément; M. Sébastien Le Paih; Mme Sylvie Peyraud; M. Philippe Vernet).

3) L'accompagnement RSA

Au total, 120 mesures ont été obtenues au titre de l'année 2010 : des auto-prescriptions pour les structures d'hébergement et des orientations du TVS de Tours Centre pour le Centre de Formation.

* Service insertion par l'activité économique (sipae)

Activité salariée

Le nombre d'heures rémunérées aux salariés en contrats aidés de notre chantier d'insertion est de 115 465 h, donc très proche des 122 900 h de l'année passée (-6%).

115 465 h correspondraient à 92,6 salariés travaillant 24h par semaine. Par rapport à notre convention de 121 postes, notre taux d'absentéisme est donc de 23,5%, semblable aux années précédentes.

Le nombre d'heures CAVA est de 11 042 h. Il continue à baisser par rapport aux années passées. En comparaison de la seule année 2009, il a baissé de 23,4 % (14 450h). Cette évolution est vraisemblablement due au passage beaucoup plus rapide des CAVA en CUI.

L'activité économique

Cette année, nous avons choisi de présenter des graphiques récapitulatifs des résultats des quatre années passées afin de mesurer les évolutions de notre service. Nous n'avons pas intégré les secteurs d'activités internes car l'absence de facturation les concernant ne permet pas cette approche.

Bâtiment

L'augmentation de 9% des chiffres d'affaires internes et externes cumulés, ne doit pas nous faire oublier nos résultats des années précédentes et le besoin de restructurer l'organisation commerciale de ce secteur.

Espaces verts

18% de baisse pour un secteur qui a besoin de stabiliser son personnel d'encadrement.

Recyclage

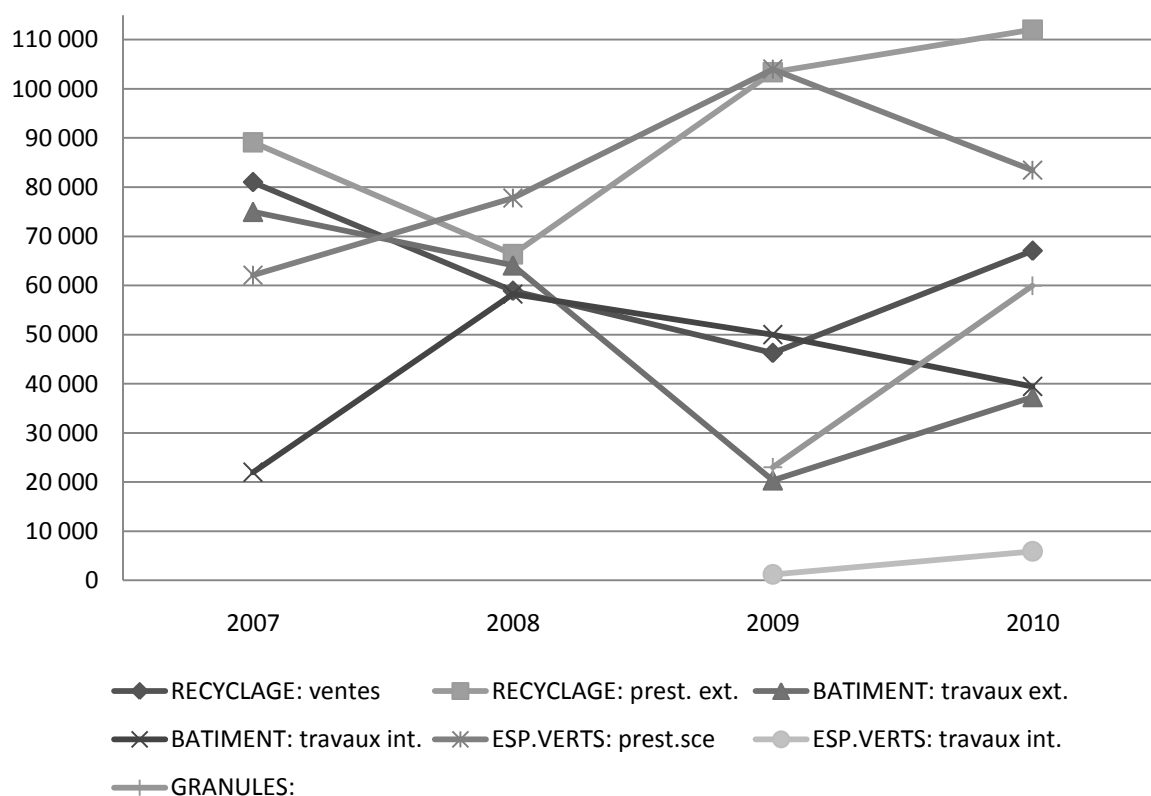
Un redressement global intéressant puisque nous retrouvons un niveau de chiffre d'affaires semblable à celui de 2007 après des années difficiles.

Les « prestations extérieures » progressent nettement.

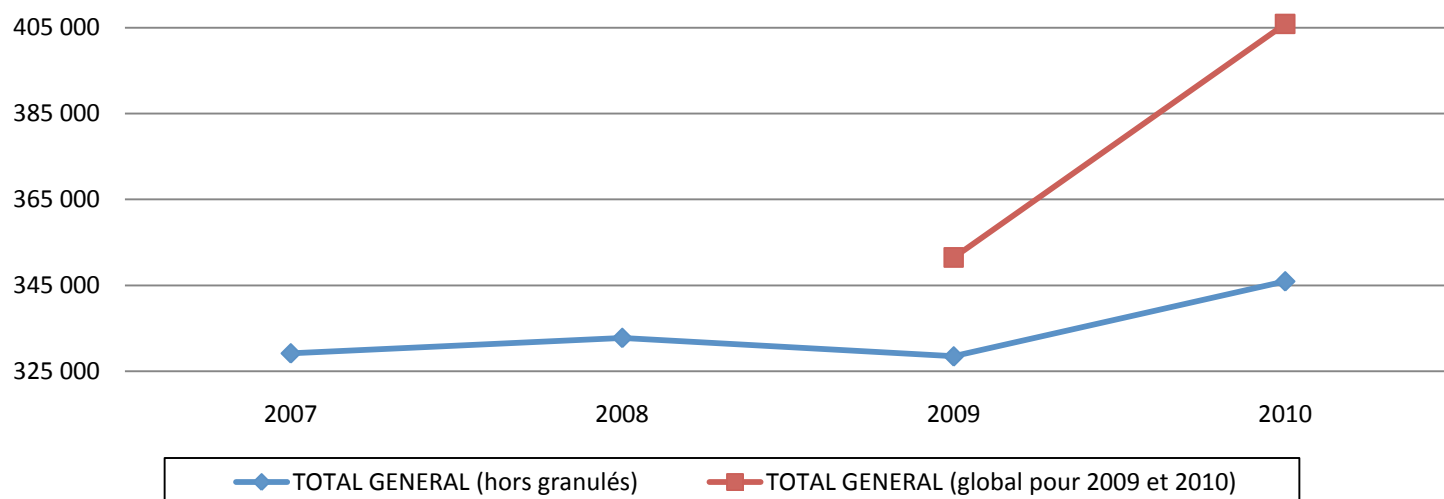
L'atelier a amorcé un redressement.

Nous savons que nous avons une marge de progression importante dans ce domaine. La nouvelle organisation de ce secteur a débuté au 1^{er} octobre et semble porter ses fruits. Le début de l'année 2011 confirme cette tendance, tant sur la qualité et la quantité de production que sur la dynamique d'équipe.

Evolution par secteur d'activité



Evolution globale du CA



Ces totaux n'intègrent pas les prestations internes des secteurs restauration alimentaire, entretien et hygiène des locaux, maintenance, lingerie.

* Comité d'Aide aux Détenus

Rapport moral et d'orientation

Au cours de l'Assemblée Générale de 2010, nous avons fait le bilan d'une année 2009 difficile financièrement.

Nous avons fait appel à des subventions dans d'autres mairies, deux nous ont répondu positivement, St Cyr et St Avertin.

Cette année a été difficile par l'absence de la salariée qui est en congé maladie depuis 10 mois. Je dois remercier les bénévoles qui ont fait leur maximum pour que l'accueil et l'organisation se fasse au mieux à la Petite Maison.

J'ai été plus sollicitée pour le fonctionnement du service et moins disponible pour une réflexion sur les missions du CAD. Ma disponibilité a surtout été accaparée par le fonctionnement de la Petite Maison en lien avec les bénévoles et par l'organisation de soirées d'information.

La surpopulation carcérale est encore et toujours d'actualité et nous recevons de plus en plus de familles en très grande précarité ; une bénévole m'a fait remarqué que depuis un certain temps des personnes accueillies avaient faim.

Dans ce contexte avons-nous pu atteindre les objectifs fixés dans le rapport d'orientation 2010 ?

1-Fortifier ses convictions militantes

- en partenariat avec d'autres associations :
Cet objectif a été atteint puisque nous avons eu plusieurs travaux de réflexions avec d'autres associations ; le Comité d'Aide aux Détenus conserve un bon réseau de partenaires.
- Poursuivre la sensibilisation de l'opinion partiellement atteint :
Les manifestations que nous avons organisées n'ont encore une fois ciblé qu'un public averti.
- améliorer la mission de prévention auprès des jeunes :
Nous avons comme projet d'interpeller les collèges et lycées. Cet objectif n'a pas été atteint, du fait de l'absence de la salariée.

2-Accueillir et informer les familles dans les meilleures conditions

Grâce aux bénévoles, cet objectif a été atteint.

Je voudrais noter que beaucoup de nos bénévoles sont là depuis longtemps et connaissent bien les familles accueillies et leurs droits.

3-développer nos actions et rechercher des solutions pour la pérennité du poste :

Le projet que nous avions était d'avoir une action auprès des détenus qui pouvaient bénéficier d'aménagement de peines.

Nous n'avons pas pu réfléchir à cette action du fait de l'absence de salariée.

Bilan d'activité

1. MISSION EN FAVEUR DES DETENUS

Aide matérielle et financière aux détenus :

Versement d'un soutien financier à l'Association Socio-Culturelle et Sportive de la Maison d'Arrêt de Tours qui organise la culture et les loisirs ainsi que la prise en charge financière des indigents de la Maison d'Arrêt. Nous participons à la C.P.U. (Commission Pluridisciplinaire Unique) qui se réunit mensuellement à la Maison d'Arrêt. Cette année, la commission a étudié en moyenne une quarantaine de situations. C'est à ce titre que la nous avons alloué une somme de 400 euros pour cette association. Il est à noter que le nombre d'indigents augmente d'année en année.

Noël en détention : le CAD était présent le 24 décembre en détention aux cotés des autres associations soutenant cette action (Croix-Rouge, Secours Catholique...). Cette action commune et préparée en amont avec la Maison d'Arrêt nous a permis de livrer différents cadeaux afin d'apporter soutien et réconfort aux détenus.

Des bénévoles de notre association sont également visiteuses de prison.

II. MISSION DE SERVICE : L'ACCUEIL DES FAMILLES :

A) La Petite Maison :

- La Petite Maison existe en tant que lieu d'accueil, de proximité, d'écoute et d'automatisation.
- C'est un sas entre l'extérieur et l'intérieur.
- La Petite Maison assure l'accueil, l'écoute et l'information des familles de détenus.

Cet accueil est possible grâce une vingtaine de bénévoles présents une à plusieurs après-midi par semaine ainsi que par une salariée à mi-temps.

Dans cette « Petite Maison », de nombreuses personnes ont transité soit 6 180 adultes et 1 854 **enfants pour l'année 2010**. L'équipe des bénévoles a permis un accueil du 2 janvier 2010 au 30 décembre 2010 organisé en 5 demi-journées (du lundi au samedi sauf le jeudi) de 13 h à 17 h.

	ADULTES	ENFANTS	TOTAL
2008	5992	1690	7682
2009	6044	2171	8215
2010	6180	1854	8034

Pour l'année, cela représente **254 journées d'accueil** et 1 092 heures de permanence à la « Petite Maison » pour un total de 8 034 personnes qui ont transité dans nos locaux avant et ou après un temps de parloirs.

Le nombre de personnes accueillies est constant.

L'équipe des bénévoles a accueilli en moyenne 32 personnes par jour.

Cette action est très importante et doit s'adapter aux différents changements qui interviennent à la maison d'arrêt.

Accueil des familles des personnes condamnées :

	adultes	enfants	Total
2009	3041	1208	4249
2010	3520	1120	4640

L'augmentation des condamnations s'expliquent par les comparutions immédiates, il n'est pas rare d'accueillir une famille très désemparée qui vient d'apprendre qu'un de ses proches est incarcéré.

Accueil des familles de personnes prévenues :

	adultes	enfants	total
2009	3000	963	3963
2010	2660	734	3394

B) Secours financiers :

Actuellement, chaque mois, des familles sollicitent une aide financière afin de maintenir le lien avec leur proche transféré.

Après accord de la commission ad hoc, un entretien mensuel avec factures à l'appui est mis en place avec la présidente.

C) Partenaires :

❖ Entr'Aide Ouvrière :

Il faut souligner que, du service emploi aux services d'orientation et d'hébergement (Casous, SIPAE ...), des salariés de l'Entr'Aide Ouvrière sont régulièrement sollicités dès lors où nous évaluons des besoins (expulsion imminente, préparation à une libération conditionnelle, recherche d'un hébergement d'urgence, organisation d'une permission de sortir...).

❖ Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP):

Afin de répondre aux besoins élémentaires de se vêtir, nous stockons des vêtements d'homme et les CIP (Conseillers d'Insertion et de Probation) nous interpellent ponctuellement afin de livrer un premier sac de linge à un détenu.

Nous pouvons être amenés à faire le lien entre les familles, le CIP et les détenus et nous laissons à disposition nos locaux pour des rencontres CIP/familles.

Nos bénévoles sont également en lien avec les CIP s'ils ont été informé par une famille d'une situation difficile d'un détenu

❖ Livre Passerelle :

Comme chaque année les salariées de cette association sont venues hebdomadairement nous conter des histoires, pour le plus grand bonheur des plus petits aux plus grands.

❖ Le courrier de Bovet :

Nous échangeons régulièrement avec des membres du courrier. Nous avons organisé une formation de bénévoles ensemble sur le thème « le parcours du détenu »

❖ La Cimade

D) Accueillants et bénévoles :

Une fois toutes les six semaines, une réunion d'accueillants est organisée pour aborder les conditions de fonctionnement de la maison d'accueil.

Comme chaque année des journées d'information ont été proposées et mises en place auprès de nos bénévoles afin de tendre vers une meilleure qualité d'accueil et d'information auprès des familles.

Cette année es réunions ont été très importantes pour organiser le quotidien, il n'y a pas eu d'intervenants extérieurs.

III. MISSIONS EN DIRECTION DE L'OPINION :

A) Missions de prévention, d'information et de formation :

Prévention : intervention auprès des lycéens et collégiens. Une seule intervention du fait de l'absence de notre salariée.

Formation : une stagiaire assistante sociale est à la Petite Maison.

B) Espace public, militantisme :

✓ Participation à la Journée Nationale des Prisons :

Cette année nous avons organisé cette journée avec la Croix Rouge. Le génépi, la ligue des droits de l'homme et la Cimade.

Cette année le thème était : Prison: la dernière grande muette? et portait sur la liberté d'expression individuelle et collective des personnes détenues et de leur famille.

Nous avons recueilli le témoignage d'un détenu en liberté conditionnelle dont les propos ont été repris par deux comédiens.

Ils ont fait également des lectures du livre Parole de Détenus de Jean-Pierre Guéno.

Une éducatrice PJJ nous a parlé de son travail auprès des mineurs, ensuite Georges Rondeau nous a fait part de son témoignage de militants Cimade.

Nous avions prévu de faire une action le samedi dans la rue, mais la neige nous a fait annuler cette manifestation.

✓ Soirée CNP

Nous avons pu parler des familles de détenus et de la conséquence de l'incarcération d'un de leur proche sur leur vie.

Soirée très émouvante avec comme intervenante Christiane Pernin, vice-Présidente de la FARAPEJ

Actions collectives avec d'autres associations.

Nous avons écrit une lettre ouverte pour dénoncer les conséquences de la surpopulation en prison avec différentes associations (Croix-Rouge , Cimade, ligue des Droits de l'homme, Génépi).

✓ Participation à l'élaboration de la journée de la femme

Nous avons été présents au Centre de vie du Sanitas.

CONCLUSION

Je voudrais à nouveau remercier nos bénévoles pour leur travail remarquable et leur fidélité au CAD.

Cette année un peu particulière et difficile nous a permis de noter l'importance d'une salariée pour notre association. Nous avons assuré le minimum mais nous n'avons pas eu de réflexions sur le rôle que nous pourrions avoir auprès des personnes pouvant bénéficier de peines aménagées.

SES OBJECTIFS :

- Fortifier ses convictions militantes :
 - poursuivre la dynamisation du partenariat local bien amorcée cette année (La Ligue des Droits de l'Homme, la Croix Rouge, le Génépi, la Cimade),
 - poursuivre la sensibilisation de l'opinion : journées à thèmes, conférence, interventions dans la rue,
 - améliorer la mission de prévention auprès des jeunes.

- Accueillir et informer les familles dans les meilleures conditions :
 - par la formation et l'information des bénévoles, par des temps de réflexions sur des thèmes précis,
 - par le maintien du partenariat établi à la Petite Maison (Livre Passerelle, CIDF).

- Rechercher des solutions pour la pérennité du poste de la salariée et le développement de nos actions.

- Réfléchir sur le rôle que nous pourrions avoir non seulement auprès des familles mais aussi auprès des détenus